

L'Écho de Saint-François

SEPTEMBRE 2008

DE-LA-RIVIERE-DU-SUD

VOL. 16 N° 9

L'archer
Jason Létourneau
sera de l'équipe nationale p. 20

*La grande famille Holstein
à la Ferme Bonnaccueil*

Un vif succès!



p. 7

Les 12 Travaux à Frank
Éprouvant!
pp. 5-6

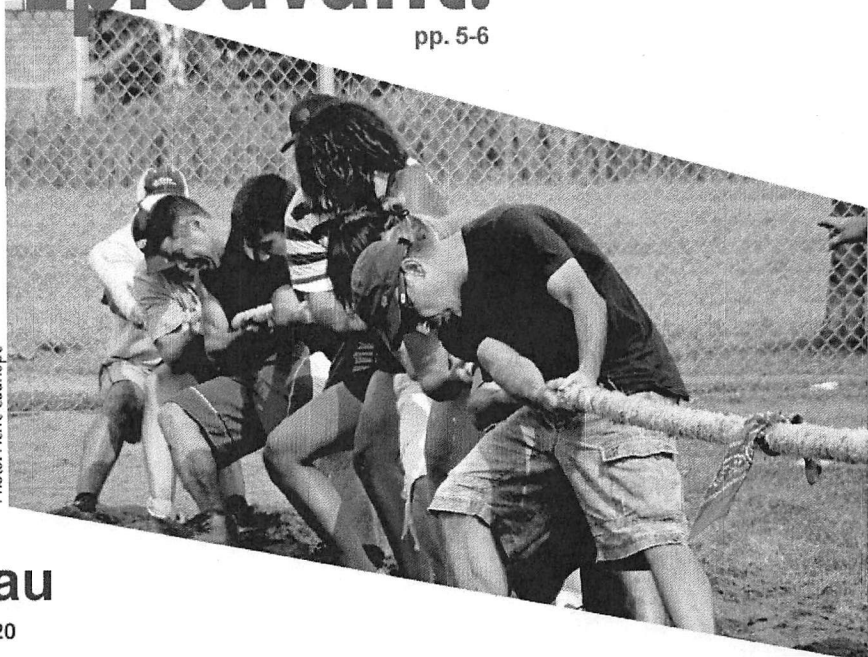


Photo: Pierre Cauffopé

Audrey Bonneau
Top 5 au Canada p. 20

Vous, vos droits

et nous...

Depuis plus de 30 ans !

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

63, boulevard Taché Ouest, bur. 102, Montmagny (Québec) G5V 3A3
Téléphone : 418.248-3114 | Télécopieur : 418.248-2945
lemieuxparenttheberge@cogocable.ca

31044-07

C.P. 128
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEUR

Lorraine Lamonde 259-2433

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

• Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Raynald Laflamme

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

Impression

Les Impressions Credo, Lévis

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	20,00\$	200,00\$
1/4 page	30,00\$	300,00\$
1/2 page	50,00\$	500,00\$
1 page	90,00\$	900,00\$
Bandeau 1 ^{re}	95,00\$	950,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	55,00\$	550,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François		

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	248-2572
Feu	911
Municipalité.....	259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

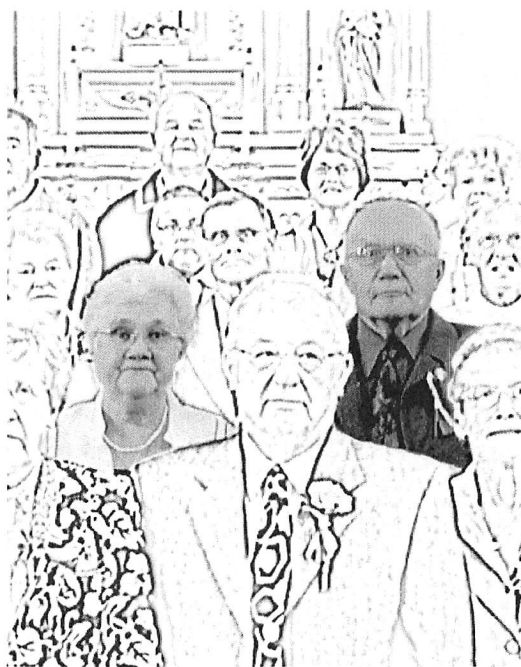


Vue aérienne Pique-Nique Holstein



SOMMAIRE

Une passion parmi tant d'autres: chasseur d'étoiles.....4
 Les 12 Travaux à Frank.....5-6
 La grande famille Holstein a répondu présente.....7
 Le COBAVERS favorable à un regroupement des bassins versants ...8
 Centre d'aide aux entreprises de Montmagny L'Islet.....9
 Souper d'ouverture des Fermières.....10
 Calendrier des activités 2008-2009.....10
 Le Gala Prestige Desjardins fait place à l'audace12
 Premier Répondant recrute.....12
 Chronique les tiques et les puces13
 Chronique policière14
 Tournée Santé et Prévention14
 Récupération de matériel informatique.....15
 Brunch des Chevaliers de Colomb15
 Brunch annuel du Service des incendies.....16
 Enseignement religieux et sacrements pour les enfants.....16
 Ouvrez votre cœur17
 Fiers de notre paroisse!.....17
 Invitation aux Rencontres Le Re-Lait.....17
 Tel-Écoute: retour à l'horaire habituel17
 Les Orteils du Sud - Club de marche en montagne18
 Ateliers pour prendre soin de soi19
 Voyage d'agrotourisme en Mauricie.....19
 L'archer Jason Létourneau sera de l'équipe nationale.....20
 Audrey Bonneau: Top 5 au Canada en athlétisme.....20
 Le Coin des loisirs: Programmation Automne 2008.....21
 Les Débrouillards.....22
 Pensée positive.....23
 Sudoku23
 Au fil des jours24



(N.D.L.R.) Nous nous excusons auprès de madame Marguerite Côté et monsieur Alphonse Marceau dont les noms n'ont pas été mentionnés au bas de la vignette des Jubilaires 2008 (juillet 2008, page 13). Le couple Côté-Marceau fête cette année son 45^e anniversaire de mariage. Félicitations à vous deux! ☺


Concours municipal d'embellissement
Soirée de remise des prix

Le dimanche 21 septembre 2008 dès 19h30 au Centre des loisirs. Aussi, conférence de M. Pierre Roy de Ferme Saniporc sur une forme de compostage inusitée à Saint-François.


Prix de présence et léger goûter. À ne pas manquer! Bienvenue à toutes et à tous! ☺

Le comité d'embellissement

Visez juste
en misant sur la relève



34, Ch. St-François Ouest - St-François (Qc) G0R 3A0
 418-259-7715



Goliath :
 Gamme complète de produits pour les génisses laitières de la naissance à 24 mois.

A l'achat des produits de la gamme Goliath, vous contribuez au fonds coopératif de soutien à la relève agricole.

Une passion parmi tant d'autres: chasseur d'étoiles

Le ciel de septembre

Malgré une absence record de ciel étoilé durant l'été, nous gardons espoir de pouvoir découvrir le ciel d'automne en septembre. Aussi je vous suggère une observation facile à réaliser durant le mois de septembre: localiser la planète Jupiter à l'oeil nu. Très facile à localiser, cherchez une étoile jaune/blanche très brillante, basse à l'horizon sud avant que le ciel ne devienne noir. Jupiter est la plus brillante étoile du ciel et elle apparaît en premier dans le ciel. Si vous avez une paire de jumelles, n'hésitez pas à la pointer sur Jupiter, vous découvrirez une petite boule et peut-être même se 4 lunes les plus brillantes. Bonne chasse!

Comme vous le savez peut-être déjà, l'UNESCO a déclaré 2009 «Année Mondiale de l'Astronomie», cette année coïncidant avec le 400^e anniversaire des premières observations faites avec une lunette astronomique, par Galilée.

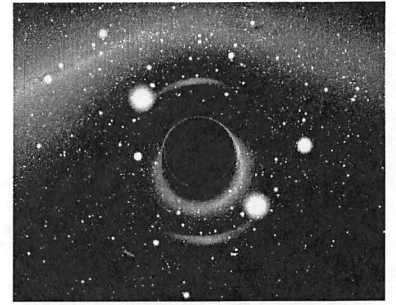
«Le but de l'Année Mondiale de l'Astronomie est d'aider les citoyens du monde à redécouvrir leur place dans l'univers par l'observation du ciel, de jour et de nuit, et faire sentir à chacun l'émerveillement de la découverte. Tous les humains devraient réaliser l'impact de l'astronomie et des sciences de base dans nos vies quotidiennes, et mieux comprendre comment la connaissance scientifique peut contribuer à une société plus équitable et plus paisible.

«L'Année Mondiale de l'Astronomie 2009 (AMA09) sera

une célébration globale de l'astronomie et de ses contributions à la société et à la culture, motivée par le 400^e anniversaire de la première utilisation de la lunette astronomique par Galilée. L'objectif d'AMA09 est de stimuler l'intérêt du public, particulièrement parmi les jeunes, pour l'astronomie et la science sous le thème central «l'Univers, découvrez ses mystères». Les événements et les activités d'AMA09 favoriseront une plus grande appréciation de l'inspiration qu'apporte l'astronomie, une ressource de valeur inestimable partagée par toutes les nations.» Source: UNESCO

Plusieurs activités à venir

Le club d'astronomie Le ciel étoilé prévoit réaliser plusieurs activités durant cette fête de l'astronomie tout au long de 2009. Le terrain municipal (situé en pleine forêt au sud du village de St-Pierre) dédié à l'observation des étoiles est désormais accessible en voiture car la municipalité y a étendu du gravier. Bienvenu à tous! Contactez-nous pour obtenir plus de détails. Denis Martel au 241-5220 (dmartel@rmb-pmb.com), Club d'astronomie le ciel étoilé de St-Pierre de la rivière du sud. ☉



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Les 12 Travaux à Frank

Les Pompiers sacrés nouveau champion

par Raynald Laflamme

L'équipe Les Pompiers 1 formée de Pierre-Luc Emond, Karl Théberge, capitaine, Danny Corriveau, Martin Desrochers, Jason Picard, Pierre-Luc Tremblay, Émilie Guimont, Catherine Tanguay et des jeunes Félix Paré et Hugo Gallant, a remporté la 3^e édition des 12 Travaux à Frank lors de la Foire au village qui s'est déroulée les 22 et 23 août.

L'absence de l'équipe du Pub du Doc qui a remporté les deux premières éditions a pavé la voie à une nouvelle équipe championne. Au terme de la journée marquée par la chaleur, l'équipe Les Pompiers 1 avait cumulé un total de 71 points soit 11 de plus que leur plus proche rival, Les Japs Attaque.

L'organisation avait enregistré pour la compétition 10 équipes soit la plus faible participation depuis la création de ce challenge. Aussi, il était perceptible sur le terrain que l'achalandage était à la baisse. Le moment fort aura été le Souper méchoui alors que plus de 400 cartes ont pris preneur. Malgré une assistance somme toute assez faible le vendredi soir (était-ce l'effet Céline Dion?), les spectateurs se sont amusés fermes avec le Pic Blanc Band qui a offert une excellente prestation.

Au cours des prochaines semaines, les organisateurs procéderont à l'évaluation de la fête, ce qui vous sera transmis dans la prochaine édition. ☺



Photo: Raynald Laflamme

En présence de M. Jean Morin, président et de Dominique Marois, gérante des Loisirs St-François quelques-uns des membres de l'équipe gagnante Les Pompiers 1 avec le trophée à défendre des 12 Travaux à Frank.



Photo: Pierre Cauffopé

L'épreuve du souque à la corde a été l'épreuve la plus éprouvante en raison de la chaleur enregistrée lors des 12 Travaux à Frank.

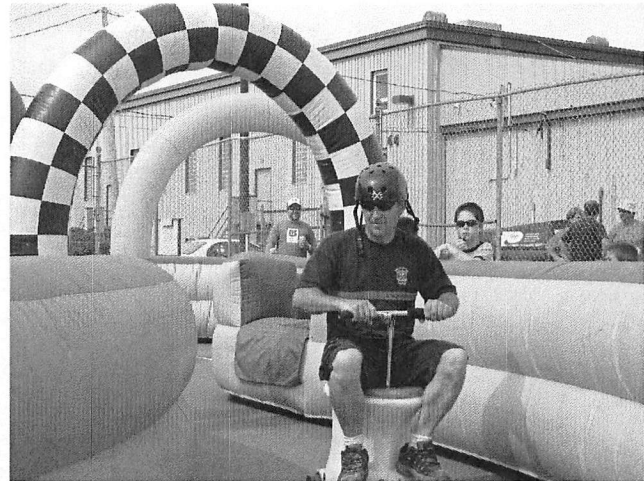


Photo: Pierre Cauffopé

Certaines épreuves ne manquaient pas d'originalité. Ici ce ne ni les muscles, ni l'endurance qui sont sollicités, mais l'orgueil qui est mis à rude épreuve.



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes

Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

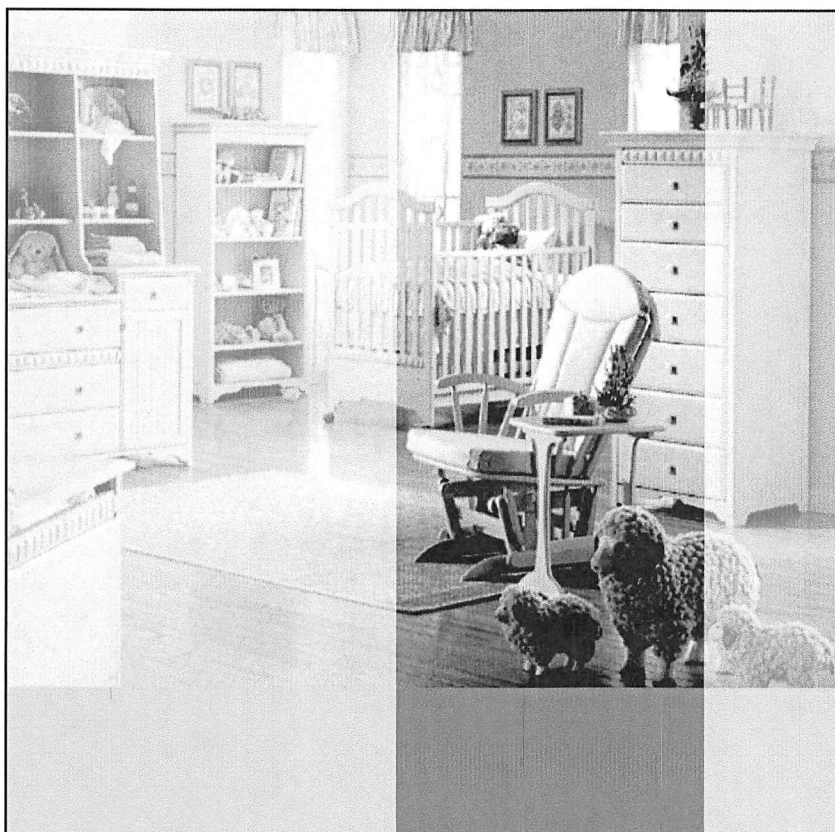


Le Cho de Saint-François

Septembre 2008

12 TRAVAUX À FRANK 2008

#	NOM ÉPREUVE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
#	NOM ÉQUIPE	ROULEZ DE LA BALLE DE FOIN (sec)	POUSSEZ LA CHAÎNE (frang)	ÉQUILIBRÉ (sec)	SORTIEZ VOS MARCHES (sec)	QUESTION D'ÉQUILIBRE (sec)	SAISIE EXTREME (sec)	TOMBEZ À L'EAU (frang)	TRANSFERT DE LA CORDE DE BRIS (sec)	POMPIERS EN ALERTE	ÉPREUVE MYSTÈRE	TRANSFERT DES BALLE DE FOIN (sec)	3-2-1	POINTAGE FINAL	RANG FINAL
1	LES POMPIERS 1	5	10	5	5	10	15	3	1	3	1	10	3	71	1
2	LES JAPS ATTAQUE	10	3	10	1	1	14	5	1	3	10	1	1	60	2
3	LES TEAMS MACHINE	1	5	1	10	5	15	1	5	3	1	5	1	53	3
4	EL POMPERS	1	1	1	1	1	11	5	1	10	3	1	10	46	4
5	L'ÉQUIPE B	3	1	1	1	1	15	3	1	3	5	1	5	40	5
6	LES ROTWELLERS	1	2	1	1	1	20	5	1	5	1	1	1	40	5
7	LES KIDS	1	3	3	1	3	1	10	10	3	1	1	1	38	7
8	LES GRENADINES	1	1	1	1	1	17	3	3	3	1	1	1	34	8
9	LES CHIENS CHAUDS	1	2	1	5	1	2	5	1	3	1	3	3	28	9
10	LES PAS LETTES	1	1	1	1	1	3	1	1	3	1	1	1	16	10



MORIGEAU-LÉPINE

25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) G0R 2G0
Tél. : (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

La grande famille Holstein a répondu présente

par Raynald Laflamme

La grande fête Holstein anticipée par les organisateurs, le Club Holstein Montmagny-L'Islet-Kamouraska en tête, a connu un vif succès. Quelque 3000 visiteurs ont répondu à l'invitation et ont pris d'assaut la Ferme Bonnaccueil le samedi 19 juillet dernier.

Ce succès de foule n'a pas pris de court les organisateurs qui avec de nombreux bénévoles ont mis la table au cours des journées précédentes pour recevoir la grande famille Holstein de partout au Québec.

La journée s'est déroulée sous un soleil radieux que seul un orage de fin de journée est venu rappeler l'été pluvieux qu'a connu le Québec. Les différents concours organisés ont pu ainsi se dérouler sans problème et les visiteurs ont pu déambuler à leur guise sur les terrains de la famille Auguste et Ricardo Boulet, les hôtes de la journée.



Photo: Mario Picard

Une somme de 10 000\$ a été remise au département d'oncologie de l'Hôtel-Dieu de Montmagny grâce à la vente d'une génisse.

Il est revenu au Club hôte, le Club Holstein Montmagny-L'Islet-Kamouraska, de remporter le concours de jugement et ainsi décroché le trophée MacLoed. Soulignons également la performance de Roxanne Montplaisir de Trois-Rivières qui a remporté le concours Gladu.

Moment fort

Moment fort de la journée, le Méchoui a attiré plus de 700 convives sous le grand chapiteau. Une fois les estomacs bien remplis, les participants ont pu assister à l'encan d'une génisse sous les auspices de l'encanteur Pierre Boulet et de son équipe. C'est finalement Mario Boulet, son frère, qui a mis fin aux suspenses avec une mise de 10 000\$. Cette somme a été entièrement remise au département d'oncologie de l'Hôtel-Dieu de Montmagny à la demande de la famille Auguste Boulet. Cette générosité n'a pas été sans émouvoir les participants.

C'est donc mission accomplie pour Annie et Ricardo, Auguste et Colette Boulet et une marque de reconnaissance d'avoir pu accueillir le Pique-nique Holstein 2008.

Photo: Mario Picard

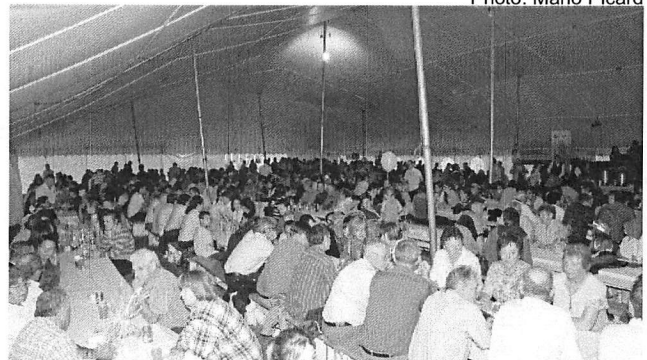


Photo: Mario Picard

Moment fort de la journée, le Méchoui a attiré plus de 700 convives sous le grand chapiteau.



Paul Crête, député
Montmagny/L'Islet
Kamouraska/Rivière-du-Loup

66, rue du Palais de Justice
Montmagny (Qc) G5V 1P5


Tél.: 248-1211

Weed Man®
FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



Le COBAVERS favorable à un regroupement des bassins versants

par Raynald Laflamme

Le Conseil de bassin versant de la Rivière du Sud (COBAVERS) voit très bon œil le redécoupage du Québec en 32 zones de gestion intégrée de l'eau, dont l'une des nouvelles zones créées regrouperait le bassin versant de la rivière du Sud et les bassins versants des rivières des Mères, Tortue, Trois-Saumons, Port-Joly et Ferrée qui coulent dans les MRC de Bellechasse, Montmagny et L'Islet.

« Cette proposition répond de façon très adéquate aux demandes du COBAVERS visant à faire reconnaître la rivière du Sud comme bassin versant prioritaire. La mise en œuvre de ce redécoupage va permettre d'étendre à ce nouveau territoire l'application d'un volet majeur de la Politique nationale de l'eau à l'ensemble du Québec, soit la gouvernance participative de l'eau par bassin versant », de dire son président, M. Simon Arbour.

Présentement, le COBAVERS ne reçoit pas d'aide financière du Gouvernement du Québec pour l'aider à implanter la gestion de l'eau par bassin versant. La rivière du Sud ne figure pas encore sur des bassins versants prioritaires désignés qui reçoivent cet aide. La reconnaissance de la rivière du Sud comme bassin versant prioritaire demeure une première étape essentielle afin d'y mettre en œuvre une gestion intégrée de l'eau.

Restauration de la Petite Rivière Sainte-Marguerite

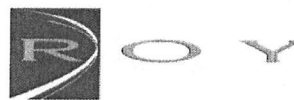
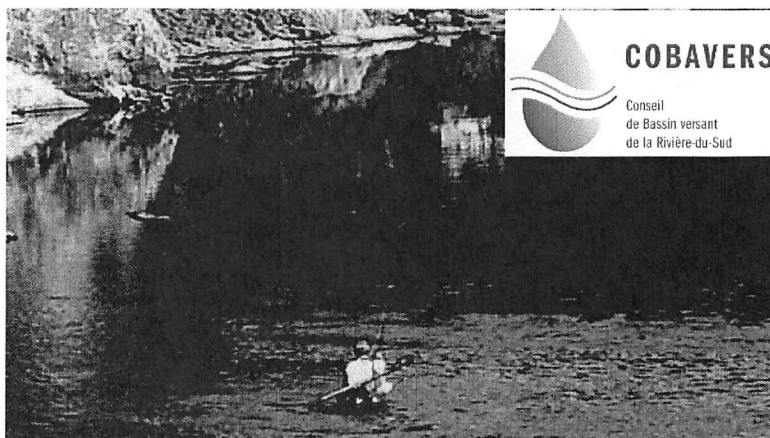
Un premier tributaire de la rivière du Sud, la Petite Rivière Sainte-Marguerite, qui coule dans les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Raphaël, fait l'objet d'un projet de restauration depuis l'été 2007.

En effet, grâce à une subvention de 10 000\$ obtenu de la direction régionale de Faune Québec, une campagne d'analyse de la qualité de l'eau et neufs cahiers de propriétaires ont pu être réalisés. Le cahier du propriétaire est un document qui dresse un portrait de l'état des cours d'eau et des habitats aquatiques sur une propriété et qui propose aux propriétaires riverains des actions de conservation et de restauration afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Un financement additionnel de 10 000\$ de la Fondation Hydro-Québec prévoit la réalisation d'activités éducatives avec les écoles primaires, le reboisement d'une partie des rives ainsi que des travaux de nettoyage de la Petite Rivière Sainte-Marguerite.

Récemment, le COBAVERS a conclu une entente de service avec le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer afin de compléter la réalisation de ce projet en 2008.

Soulignons que la diffusion du Portrait du bassin versant de la Rivière du Sud est assuré depuis l'été 2007 grâce à la mise en ligne d'un site Internet consacré au COBAVERS, accessible via le portail de la MRC de Montmagny.



**Produits Métalliques Roy
inc.**

**52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0**

**TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931**

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

Augmentation de 18% des prêts accordés

Les résultats de l'année financière 2007-2008 ont été présentés aux membres du conseil d'administration du Centre d'aide aux entreprises de Montmagny L'Islet (CAE) réunis en assemblée générale annuelle le 17 juin dernier. Le CAE a effectué des prêts aux entreprises de la région pour un montant de 841 701 \$ comparativement à 567 500\$ l'année précédente.

Un total de 28 prêts ont été accordé à 23 entreprises des MRC de Montmagny ou L'Islet. Le montant des prêts variait entre 6000\$ et 100 000\$ avec une moyenne de 37 000\$ accordé par entreprise. Notons que 61% des projets financés concernent des entreprises déjà en opération alors que 39% ont permis le démarrage d'une entreprise ou l'acquisition d'une entreprise existante via un projet de relève. Cinq prêts ont été accordés pour l'acquisition d'équipement, dont un dans le cadre d'un démarrage.

Volet jeunesse

L'an dernier, le CAE fêtait la 5^e année de l'ouverture du programme Stratégie jeunesse à Montmagny. Ce prêt particulier s'adresse à des entrepreneurs de 18 à 35 ans et offre un congé d'intérêt de 24 mois. Pour l'année en cours, ce volet jeunesse a permis la création ou l'acquisition de 8 entreprises. 4 autres prêts ont été effectués dans ce volet pour de l'acquisition d'équipement ou du fonds de roulement pour un total de 12 prêts.

Fonds de capitalisation pour la relève en entreprise

Créé par Développement économique Canada, le Fonds de capitalisation pour la relève en entreprise doit appuyer le transfert d'entreprise dans les régions couvertes par une Société d'aide au développement des collectivités (SADC) ou un Centre d'aide aux entreprises (CAE). Grâce à ce fonds de capital de risque, un montant



supplémentaire de 500 000\$ a pu être investi sur le territoire de Montmagny-L'Islet.

Portefeuille du Centre d'aide aux entreprises

Au 31 mars 2008, le portefeuille du CAE totalisait 2 349 011 \$, soit une augmentation de 6% par rapport à l'année précédente. À cette date, 102 entreprises avaient au moins un prêt actifs, pour un total de 138 prêts. 50% de ces prêts étaient dans le volet jeunesse.

Le taux de perte du CAE pour l'année 2008 est de 0,67% et le taux de perte historique sur 24 ans est de 4,01%. Il s'agit d'un bon résultat comparativement aux autres CAE de la province dont le taux de perte historique s'établi à 4,23%.

Aide technique

Un peu plus de 30% des clients du CAE ont bénéficié d'aide technique au cours de l'année. L'aide offerte peut être un soutien personnalisé pour la tenue de livres informatisée, des conseils sur la gestion, le marketing ou les ressources humaines, un support dans la préparation de certains documents, etc. ☉

**Source: Gilles Boulet, directeur général
Centre d'aide aux entreprises de Montmagny L'Islet**



Souper d'ouverture des Fermières

Il y aura souper d'ouverture le mardi 2 septembre à 18 heures au restaurant l'Arrêt Stop.

Cette année, les réunions se tiendront le 2^e mardi de chaque mois à 19 heures 30 au local habituel. Attention! Le 10 février et le 10 mars, elles auront lieu à 13 heures 30. Prendre note que la première réunion aura lieu le 9 septembre à 19 heures 30 au local.

L'ordre du jour de chaque réunion est le suivant:

- Prière
- Mot de bienvenue
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-verbal
- Lecture et adoption du rapport financier
- Correspondance
- Varia
- Prix de présence, prix travaux, tissage
- Social
- Bienvenue à toutes! ♦

Calendrier des activités 2008-2009

SEPTEMBRE 2008

Mardi 9 septembre à 19 h 30 Reprise des activités

- Résumé du congrès provincial
- Compte-rendu de la journée de comités tenue à Saint-Pierre, le 28 août
- Votation de la régie interne 2008-2009
- Présentation des thèmes des comités
- Présentation du programme de l'année

OCTOBRE 2008

Mardi 14 octobre à 19 h 30 Mois du recrutement

- Compte-rendu de la journée d'artisanat tenue à Montmagny, le 18 septembre
- Rencontre des C.A.L., le 28 octobre 2008 au Cap-Saint-Ignace
- Présentation des comités
- Invité(e) (à déterminer)
- Travaux au choix
- Dégustation: recette à base de fruits
- OLO

NOVEMBRE 2008

Mardi 11 novembre à 19 h 30

- Messe pour les fermières vivantes et défunttes, le dimanche 2 novembre
- Invité(e) en rapport avec les comités
- Souignons la Sainte-Catherine
- Goûter
- Activité spéciale:

Vente bénéfice «Bazar», le dimanche 16 novembre 2008 de 9h30 à 15h au Centre des loisirs.

DÉCEMBRE 2008

Mardi 9 décembre 2008 à 19 h 30

Activité de Noël

- Souper des Fêtes au local
- Échange de cadeau : article ou décoration pour la cuisine, montant d'environ 8 \$ à 10 \$

JANVIER 2009

Relâche

FÉVRIER 2009

Mardi 10 février à 13 h 30

- Dégustation: punch, fromage et fruits
- Souignons la Saint-Valentin
- Lecture et adoption des comptes-rendus des comités
- Travaux au choix en rapport avec la Saint-Valentin

MARS 2009

Mardi 10 mars à 13 h 30

- Invité(e)
- Travaux inter-cercle
- Goûter: trempette de légumes

AVRIL 2009

Mardi 14 avril à 19 h 30

Temps des sucres

- Résumé du C.A.L. du 31 mars 2009
- Goûter à saveur d'érable

MAI 2009

Mardi 5 mai à 19h30

Fête des Mères

- Exposition locale, activité à déterminer
- Invité(e)
- Perception de l'abonnement
- Congrès régional, le jeudi 7 mai 2009 à Saint-Pacôme

JUIN 2009

Mardi le 9 juin à 19 h 30

Abonnement et élections

- Perception de l'abonnement
- Élection
- Échange de plantes
- Partie récréative
- Goûter

JUILLET 2009

Congrès provincial en juillet 2009 à Rimouski ♦



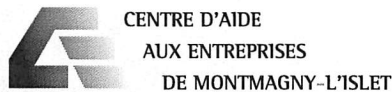
AVEZ-VOUS besoin d'un PRÊT POUR VOTRE entreprise?

**Rencontrez nos conseillers
pour plus d'information:**

Annie Couillard
Conseillère aux entreprises
Tél.: (418) 248-4815 poste 222
an.couillard@caeml.qc.ca

André Couillard
Conseiller aux entreprises
Tél.: (418) 248-4815 poste 225
acouillard@caeml.qc.ca

Gilles Boulet
Directeur général
Tél.: (418) 248-4815 poste 223
gboulet@caeml.qc.ca



191, chemin des Poirier
Montmagny (Québec)
Tél.: (418) 248-4815
Fax: (418) 248-4836
info@caeml.qc.ca
www.caeml.qc.ca

Développement économique Canada
appuie financièrement le CAE

**Le Centre d'aide aux entreprises
de Montmagny-L'Islet (CAE)
offre différents types de prêts pour
répondre aux besoins des entreprises
des MRC de Montmagny et L'Islet.**

STRATÉGIE JEUNESSE

- Prêt de 5 000 à 15 000 \$
- Entrepreneurs de 18 à 35 ans
- Congé d'intérêt de 24 mois

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT

- Prêt de 5 000 à 175 000 \$
- Financement de 100 % de l'équipement,
incluant les taxes
- Possibilité de congé de capital de 6 mois

RELÈVE

- Prêt de 5 000 \$ à 20 000 \$
- Entrepreneurs de 18 à 40 ans
- Taux préférentiel la première année

RÉGULIER

- Prêt de 5 000 \$ à 175 000 \$



cho
de Saint-François

Septembre 2008

Le Gala Prestige Desjardins fait place à l'audace

Le 15 novembre prochain, le CLD de la MRC de Montmagny tiendra la 3^e édition du Gala Prestige Desjardins, qui se déroulera sous le thème Pour une région prospère: Oser... et se distinguer!

Encore une fois, le CLD peut compter sur le réseau des Caisses Desjardins de la MRC de Montmagny comme partenaire Prestige pour mener à bien cette activité de reconnaissance économique, qui vise à reconnaître l'audace, l'esprit entrepreneurial et l'impact des entreprises de la région dans le milieu.

Les Prestige 2008 mettront à l'honneur des jeunes gens d'affaires, des entreprises et des initiatives qui ont un impact significatif sur le dynamisme économique du milieu, et ce, en s'étant démarqués de façon particulière au cours des deux dernières années sur un ou plusieurs aspects.

Les candidats seront appelés à identifier parmi les six catégories (Relève entrepreneuriale, Micro-Entreprise, Entreprise manufacturière - PME, Entreprise manufacturière - Grande entreprise, Entreprise dynamique - Autre secteur que manufacturier et Contribution au dynamisme économique) celle dans laquelle ils veulent être évalués ainsi que les aspects sur lesquels ils veulent attirer l'attention du jury.

Les dirigeants, les employés d'une entreprise ou un tiers (incluant les organisations de développement économique) sont donc invités à soumettre une candidature avant le vendredi 5 septembre, à 16 h 30. Pour ce faire, il suffit de prendre quelques minutes pour remplir le formulaire disponible dans les Caisses Desjardins de la MRC de Montmagny, au CLD (159, rue Saint-Louis) et sur la page d'accueil du www.cldmontmagny.com.

Une fois la candidature déposée, un responsable du CLD contactera la personne et/ou l'entreprise qui l'a

soumise afin de compléter l'argumentation qui appuie la candidature. Par la suite, un jury évaluera les différentes candidatures.

Mentionnons que les cartes pour assister au Gala Prestige Desjardins 2008, qui se tiendra à l'École secondaire Louis-Jacques-Casault de Montmagny, sont en vente dès maintenant au coût de 70\$.

Réservation et information au 418-248-5984. ☎

Premier Répondant recrute

Le Service de Premier Répondant de Saint-François est à la recherche de personnes résidant dans la municipalité, ayant une grande disponibilité de jour et de soir pour répondre à des appels d'urgence.

Une rencontre d'information aura lieu en septembre avec le représentant du ministère de la Santé et des Services sociaux

La formation pour devenir Premier Répondant se donne en octobre Pour inscription au Bureau municipale: 418-259-7228. ☎

Clinique de traitement des douleurs musculaires et articulaires

308, Principale Ouest, Bertier-sur-Mer

259-3030



Maurice Boulet, praticien

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

On s'en occupe!

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE

Pierre Paré
COURTIER EN
ASSURANCES DE
DOMMAGES



Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE



Andrée-Anne Vézina
COURTIÈRE EN
ASSURANCES DE
DOMMAGES



Bernard Giasson
COURTIER EN
ASSURANCES DE
DOMMAGE



PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS

Bertrand Bélanger
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE



Réal Fontaine
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE



Frédéric Picard
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE



Francis Fontaine
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE



AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

248-3358
234, boul. Taché Est, Montmagny

Chronique les tiques et les puces

Le savoir de l'humanité est-il en péril?

par François Faguy
francois.faguy@globetrotter.net

À l'occasion de son 400e anniversaire, la ville de Québec était l'hôte du congrès mondial des bibliothèques et de l'information (www.ifla.org). Si l'on se fie aux conférenciers, toutes les grandes bibliothèques de la planète numérisent leurs collections. Des exemples: la bibliothèque nationale du Québec (www.banq.qc.ca), la bibliothèque nationale de France (www.bnf.fr), la bibliothèque numérique de l'Union européenne (www.europeana.eu) et la bibliothèque du congrès des États-Unis (www.loc.gov). On veut garantir la préservation des collections et une plus grande diffusion des œuvres. Par exemple, des personnes isolées par la distance pourront les consulter depuis chez elles. Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet comme mon copain Robert au bout de son rang et comme la majorité des africains, l'impact est nul, même si c'est eux qui en aurait le plus besoin.

Il est aussi intéressant de constater que les nouveaux écrits sont souvent publiés directement sur le Web sans jamais l'être sur papier. Même les auteurs rédigent leurs manuscrits avec un ordinateur.

Si tout est numérisé, pourquoi ne pas détruire les livres de papier? Qui voudrait faire ce geste extrême? N'oublions pas que nos gouvernements de droite aiment couper dans les dépenses. Imaginez que le ministre de la culture décide de fermer les bibliothèques, d'expédier les livres au recyclage et de vendre les immeubles devenus inutiles. Imaginez l'économie de fonds publics! Et le désastre pour la culture...

L'humanité pourrait fort bien se retrouver en situation de risque extrême. Qu'advient-il du savoir qui est préservé pour les générations futures dans les livres? Nos enfants pourraient être incapables de lire les supports électroniques parce que la technologie a changé ou qu'ils sont inaccessibles pour des raisons techniques, politiques, commerciales, économiques ou morales. Vous n'y croyez pas? C'est déjà arrivé: une grande organisation bien respectable dont j'ometts le nom afin d'éviter de la mettre dans l'embarras, a perdu ses archives informatisées des années 70 parce qu'elle n'a pas pu trouver de lecteur pour lire les rubans magnétiques d'un demi pouce lorsqu'elle a voulu les utiliser au début des années 90. Aujourd'hui, elle recopie toutes ses archives une fois par année afin d'éviter qu'un tel incident ne se reproduise!

Il faut aussi se méfier du penchant des gouvernements de droite pour la censure (voir les Tiques et les Puces d'avril 2008). Une fois les livres de papier détruits, il devient facile de censurer les médias électroniques comme le fait le gouvernement chinois.

La perte d'une importante quantité de documents écrits pourrait provoquer un retard comparable à celui qui a suivi la chute de l'Empire romain. N'oublions pas que l'Europe a mis près de 1000 ans pour s'en remettre dans tous les domaines de l'activité humaine (politique, économie, sciences, alimentation, transports, culture, arts, technologies, santé).

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse <http://pages.globetrotter.net/ffaguy> et à me faire parvenir vos commentaires à francois.faguy@globetrotter.net ou au (418)247-5104.

Tous droits réservés, © 2008, François Faguy



L'Echo de Saint-François

Septembre 2008

13

Chronique policière

Manifestez de façon civilisée

Si vous participez à une manifestation, n'emprenez surtout pas d'enfants avec vous. Comportez-vous avec civisme et si des tensions surviennent, quittez les lieux aussitôt.

Ne vous placez jamais dans le centre d'un mouvement de masse, vous risquez de vous faire écraser.

Si la manifestation se transforme en émeute, essayez de vous mettre à l'abri, éloignez-vous de la masse. Vous pouvez vous réfugier sous un escalier, par exemple.

Écoutez et suivez attentivement les directives des autorités pour l'évacuation des lieux. S'il s'agit d'une manifestation organisée, suivez les recommandations de la personne responsable.

Peu importe votre opinion, évitez de vous associer aux marginaux. Si la manifestation tourne mal et que les autorités doivent intervenir, vous serez interceptés avec le groupe. ☉



Tournée Santé et Prévention



régions de Québec et Chaudière-Appalaches

Tournée Santé et Prévention le mardi 7 octobre 2008, de 9h30 à 16h au sous-sol de l'église St-Thomas, 140 St-Jean Baptiste Est, à Montmagny

Conférences: «Les yeux tournés vers le glaucome»

- Prévention des chutes à domicile

- Dîner

Autre conférence: Hygiène et salubrité des aliments.

Spectacle : Martin Stevens et Maxime Farago

Prix tout inclus: 15\$

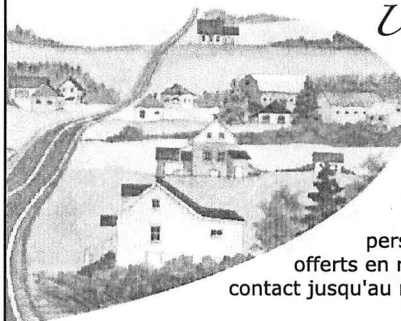
Informations et achats de billet: Joseph-Aimé Blais au 418-259-7866 ou Philippe Lamonde au 418-259-2023.

Bienvenue à tous et à toutes!

Josette Dubé, représentante FADOQ

Secteur Pascal-Taché

Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre



PROMUTUEL
Montmagny

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

MAISONS PRÉ-CONSTRUITES à haut rendement énergétique certifiées

3 CONCEPTS D'ACQUISITION

Autoconstructeur / Tâches partagées / Clé en main

SUPPORT TECHNIQUE

du début jusqu'à la fin de votre projet

PLUS DE 600 PLANS DE MAISONS

CONSULTER www.maisonlaprise.com

BUREAU DE VENTE

166 / 4e Rue / Montmagny / G5V 3L5

1.800.463.1107 / 418.248.0401

RBO: 2634-7666-98



Complice de votre projet

Récupération de matériel informatique

Formaca est toujours le lieu de dépôt officiel

La MRC de Montmagny tient à rappeler à la population que le lieu de dépôt officiel du matériel informatique à Montmagny est toujours l'entreprise d'économie sociale Formaca, située au 157, 4^e Rue.

La population est donc invitée à y apporter leur matériel informatique désuet, notamment leurs écrans, boîtiers, imprimantes, portables, télécopieurs, numériseurs, claviers, souris, câbles, cartouches d'encre, serveurs et téléphones cellulaires.

Toutefois, les téléviseurs, micro-ondes, disquettes, disques compacts, tables tournantes, photocopieurs et autres produits chimiques ne sont pas acceptés.

Tout le matériel informatique recueilli est envoyé au Centre de formation en entreprise et récupération de Bellechasse (CFER) qui démonte, rassemble et récupère les composantes informatiques de façon sécuritaire. D'ailleurs, le CFER a développé une grande expertise en ce qui a trait au traitement de ce matériel afin d'être conforme aux normes environnementales.

Notons que la récupération des ordinateurs et des composantes informatiques se fait sur tout le territoire de la MRC de Montmagny depuis 2006. L'an dernier, plus de 9,4 tonnes de matériel ont été récupérées et ainsi détournées de l'enfouissement. ☉

Source: Myriam Fortin, chargée de projet en environnement
MRC de Montmagny

Brunch des Chevaliers de Colomb

Brunch des Chevaliers de Colomb au Centre des loisirs de Saint-François le dimanche 14 septembre 2008 de 10 heures à 11 heures 30. Coût d'admission: adultes 10\$, enfants 5 à 10 ans 5\$. Responsables: Marcel Morin 418-259-7330, Denis Lemieux 418-259-1286. ☉

Ecoflo®

l'installation septique qui protège
le mieux votre santé et votre environnement!

- Une installation septique qui retient 98 % du phosphore
- Un produit québécois choisi par plus de 35 000 familles
- Une valeur sûre pour votre propriété
- Une solution idéale pour remplacer les systèmes défectueux
- Le meilleur programme d'entretien et de garantie

UNE EXPERTISE QUÉBÉCOISE!



**Premier Tech
Environnement**

PTENV.COM

PHILIAS BLAIS & FILS ENR.

Jacques Blais, propriétaire

R.B.Q. : 8264-0913-12

218, Rivière-du-Sud

Saint-François, Montmagny (Qc) G0R 3A0

Téléphone : **418 259-7841**

Courriel : ph.blais@globetrotter.net

Site Web : www.geocities.com/philiablais

SPÉCIALITÉS • Déneigement • Drainage de champs
Drainage de fondation • Épandage • Excavation • Fossés
Installation de systèmes septiques • Terrassement • Transport
Concassé • Gravier • Sable • Tuff • Terre noire, jardin et pelouse

ÉQUIPEMENTS • 3 camions • Bulldozer • Mini-excavatrice



L'Echo
de Saint-François

Septembre 2008

15

Brunch annuel du Service des incendies

Le dimanche 5 octobre 2008 se tiendra le brunch du Service des incendies au Centre des Loisirs de St-François à compter de 10 heures. Les cartes sont présentement en vente auprès des pompiers et Premiers Répondants.

Des conseils de prévention et de sécurité incendie vous seront formulés par le directeur du Service des Incendies. Il y aura également tirage de prix de présence.

Réservez votre carte le plus tôt possible car le nombre est limité. Il nous fera plaisir de vous rencontrer. ☉

Jacques Théberge, directeur du Service des incendies

Enseignement religieux et sacrements pour les enfants Il est toujours temps de s'inscrire

Le 20 mai dernier a eu lieu une rencontre à l'église pour tous les parents et enfants de 0 à 12 ans.

Vous savez probablement maintenant qu'à l'automne, il n'y aura plus d'enseignement religieux catholique dans les écoles du Québec. Si nous voulons demeurer catholiques, il est important de nous donner des moyens pour initier nos enfants à la foi. C'est ce qu'on appelle la catéchèse.

Nous y avons parlé, entre autres:

- de la possibilité d'éveiller la foi des tout-petits (0 à 6 ans)
- de l'obligation désormais de suivre des parcours de catéchèse à tous les niveaux de 6 à 12 ans, pour se préparer à recevoir les sacrements (pardon, communion, confirmation);
- des meilleurs moyens à prendre pour accompagner votre enfant dans le développement de sa foi de baptisé;
- du fait que cette catéchèse cherche à s'établir partout dans la province depuis l'annonce de la laïcisation des écoles;
- toute autre question que vous auriez pu avoir, par rapport à cet important sujet.

Inscription

L'inscription pour l'automne pouvait être faite à ce moment. Vous étiez absent lors de cette rencontre et vous souhaitez que votre enfant puisse vivre sa formation chrétienne, il sera très important d'assister à la dernière rencontre d'information qui aura lieu le mercredi 17 septembre 2008 à 19h30 à l'église de St-François.

Pour information: Fabienne Biais au 418-259-7041; Sr Annette Boucher au 418-248 3663, poste 4; Christian Bourgault, ptre au 418-248-3663, poste 3 à partir du 12 septembre. ☉

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net




GARANTIE NATIONALE


Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071



EMBALLAGES
Emballage de protection



Frédéric Jean
Directeur général

25, de l'Étang, Saint-François
(Québec) GOR 2G0 Canada

fredjean@emballageslm.com
www.emballageslm.com

Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013
Sans frais: 1 866 259-7710

Invitation aux Rencontres



Ouvrez votre cœur

Au cours du mois d'octobre, la Fabrique de Saint-François procédera à la levée de sa capitation. Des bénévoles vous rendront visite. Ouvrez leur grande votre et votre cœur afin de maintenir notre communauté chrétienne bien vivante. ☪

Fiers de notre paroisse!

La Fabrique de Saint-François travaille actuellement à la remise en valeur du Rocher et de la statue de la Vierge de l'Immaculée. Quelques paroissiens y ont participé en faisant des dons pour l'achat de fleurs, de plantes vivaces, de terreau et de paillis.

Si vous désirez vous aussi collaborer à ce projet, faites parvenir vos dons à la Fabrique de Saint-François au 418-259-7931. ☪

Le Re-lait, groupe d'entraide en allaitement, organise des rencontres permettant d'échanger sur différents thèmes et situations entourant l'allaitement en attendant bébé ou après son arrivée. Les rencontres ont lieu tous les 2^e jeudi du mois à 13h30 au local Scouts situé au 11, avenue de la Fabrique à Montmagny (à côté du CPE Le Farfadet). De plus, une nouveauté cette année: 3 rencontres auront lieu le soir (4 septembre, 8 janvier et 7 mai). L'activité est gratuite, ouverte à tous et aucune inscription est nécessaire. Pour information, contactez Mélanie Bergeron au 418-246-1319.

RENCONTRE EN APRÈS-MIDI

Les pleurs du bébé

Mon bébé me parle, il pleure, c'est sa façon de communiquer. Que veut-il me dire? Besoin ou caprice? Qu'est-ce qu'un bébé aux besoins intenses? Toutes ces questions seront abordées lors de notre rencontre du jeudi 11 septembre 2008 à 13h30.

RENCONTRE DE SOIR

Au quotidien avec un bébé allaité

Le quotidien avec un bébé comporte des hauts et des bas et est rempli d'émotions de toutes sortes. Venez partager vos appréhensions ou votre expérience avec nous le jeudi 4 septembre 2008 à 19h. Nous y échangeons mille et un petits trucs pour nous entraider!

Bienvenue à tous et à toutes!

«...Le premier remède pour l'enfant, c'est le sein de sa mère.» - Okot b'Bitek, poète ougandais ☪

Groupe d'entraide en allaitement de la MRC de Montmagny

Site Internet: www.lerelait.com

Courriel: lerelait@globetrotter.net

Tel-Écoute: retour à l'horaire habituel

Vous vivez des moments difficiles et vous aimeriez en parler? Parler d'un problème est déjà un pas vers le mieux-être... Écouter l'autre, c'est lui permettre d'exister tel qu'il est, dans sa globalité et sa dignité. Les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive 7 jours / 7, du lundi au vendredi de 18h à 4h du matin. Les samedis et dimanches de midi à 4h du matin

ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT

418-248-4445 ou 418-598-3393 ☪

Le Café du Havre
Tout l'été...
Tout l'été...
Tout l'été...

Beau temps, mauvais temps
Profitez de notre verrière
pour vos rencontres familiales

Dimanche 31 août
Souper musical
avec **Cécile Métivier à l'accordéon**

Samedi 6 septembre
en spectacle **Olivier Morin**
à partir de 18 heures

Bienvenue à tous!

259-2953
120, rue de la Marina - Berthier-sur-Mer



2008 est la dernière saison

www.chez.com/lesorteilsdusud
lenatremblay@hotmail.com



Après dix ans d'activités, le club ferme la boucle avec la même programmation qu'à sa fondation en 1999. Les objectifs ont été atteints: faire connaître les sites naturels et parcourir avec satisfaction des sentiers ascendants à son rythme. Hommage à nos chers disparus: Richard et Yves, puis particulièrement à ma mère adorée, Auréa Picard-Tremblay qui peut marcher maintenant sans son vieux bâton tout là-haut. Cette dernière saison vous est dédiée.

Joignez-vous aux membres, pour une dernière fois, en harmonie, en amour et en toute simplicité avec la nature. Adhésion gratuite. Vous assumez les frais d'entrée aux sites visités et vous partagez les coûts de l'essence en covoiturage. Téléphonnez au 259-2027 le samedi, une heure avant chaque départ pour savoir si la randonnée est annulée en cas de mauvaise température.

Voici comment se rendre au point de départ, le Parc Olivier-Tremblay (autrefois nommé Morigeau) à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud : autoroute 20, sortie 364, direction St-François, passez les deux arrêts, avancez au bout de la rue de l'Étang. Pour les sorties 4, 5, 6, 7 et 8 un deuxième point de rencontre se situe sur le stationnement du Canadian Tire à Lévis: Autoroute 20, Sortie 325 nord Lévis Centre-ville, Route 173 nord (Route Kennedy), coin Étienne-Dallaire et Kennedy. Il faut aviser de votre présence si vous attendez à ce point de départ. Pour toutes les sorties dont le départ est à 6h30 ou 7 h, vous devez confirmer votre présence pour que l'activité ait lieu. La participation d'au moins quatre personnes est nécessaire.

Bonne saison tout l'monde! ☺

(F) Facile (I) Intermédiaire (D) Difficile

Source: Lena Tremblay

Sortie no / Temps de route	Samedi / Temps de marche	Départ	Site visité	Commentaires
1 (1h 15m)	09-06 (3h 15m)	9h00	Sentier pédestre de St-Fabien de Panet (Parc régional des Appalaches) Sentier de l'Érablière No 2 Sentier des chutes du ruisseau des Cèdres No 3	Gratuit 11,6 km Érablière 2,3 km (I) Chutes 3,5 km (F) Amenez votre chien
2 (1h 30m)	09-13 (3h)	9h00	Ste-Lucie de Beaugard (Parc rég. Appalaches) Mont Sugar Loaf Sentier du Garde-Feu No 11	Gratuit. 5,4km (D), 650 m Amenez votre chien
3 (45 m)	09-20 (5h 30m)	9h00	Massif du sud (Parc Massif sud), Collines Nord 10, Milieu (C), Passerelles 2, Mt Chocolat 4, Familiale	5\$, 4 km(D), 1 km (D), 1,5km (F) 2,5 km (D-717m), 1,5 km (I)
4 (2h 30m)	09-27 (4h)	6h30	Mont du Lac des Cygnes, Lac Pioui (Parc des Grands jardins) Sentier B : Mt de l'Ours	3,50 \$, Cygnes 2,6 km (I), 600 m , Sentier B 9,5 km (I)
5 (2h 40m)	10-04 (5h)	6h30	L'Acropole des draveurs (Parc des Hautes-Gorges de la Rivière Malbaie)	3,50 \$, 9 km (D), 800 m
6 (1h 30m)	10-11 (4h 30m)	7h00	Sentier Les Loups (Parc national de la Jacques-Cartier)	3,50 \$, 10 km (D), 473 m
7 (1h 30m)	10-18 (4h 30m)	7h00	Sentier Le Scotora/L'Andante (Parc national de la Jacques-Cartier)	3,50 \$, 15,6 km (D), 470 m
8 (1h 15m)	10-25 (5h)	7h00	Sentier Cap Gribane Sentier des Caps de Charlevoix	6 \$, 12,8 km (I), 561 m

Note: Pour les voies d'accès aux sites visités, nous vous conseillons de consulter le site internet indiqué au haut de la page ou de communiquer par courriel avec madame Lena Tremblay.



Jean Morin
Dany St-Pierre


- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS



Garantie
MAISONS
NEUVES
APCHQ

**LES
CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHERÉ**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale

194, rue Principale -- Berthier-sur-Mer
Tél. et fax: 259-2628

Licence RBQ
8000-1316-58

Ateliers pour prendre soin de soi

As-tu le goût de prendre soin de toi? Le Havre des Femmes te propose trois ateliers: les émotions, l'autonomie affective et l'estime de soi.

Les émotions : il existe trois grandes manières de traiter ses sentiments et ses émotions: les exprimer en y laissant libre-cours, essayer de les contenir par la négation, les exprimer d'une manière qui te permet d'être fidèle à toi-même, authentique et respectueuse envers les autres.

L'autonomie affective: la dépendance affective ne se manifeste pas exclusivement au sein du lien amoureux mais aussi dans nos rapports familiaux, dans nos relations sociales et au travail. Pour arriver à changer ce comportement nuisible et à mener une vie plus saine, il faut d'abord l'identifier, comprendre d'où il vient et apprendre à faire des changements.

L'estime de soi: l'estime de soi c'est savoir se donner des marques d'appréciation, c'est l'acceptation de que l'on est, c'est aussi s'affirmer et faire face à la manipulation.

Les ateliers se donneront à Montmagny, les 23 septembre, 7 octobre et 21 octobre en après-midi. Pour informations ou

inscriptions, compose le 418-247-7622, tu n'es pas obligée de t'inscrire aux trois ateliers, tu choisis celui qui apportera un plus à ta vie. C'est gratuit et confidentiel. ☎

Voyage d'agrotourisme en Mauricie

La direction régionale de la Chaudière-Appalaches, en collaboration avec le CLD de la Nouvelle-Beauce et le MAPAQ, organise un voyage en agrotourisme dans la région de la Mauricie.

Le voyage d'une journée aura lieu le 23 septembre 2008. Il est offert à l'ensemble des producteurs de la région de la Chaudière-Appalaches qui ont un volet agrotouristique ou encore à ceux qui ont un projet ou un intérêt en ce sens.

Le prix par participant suggéré est de 25\$ (repas inclus), mais est sujet à changement. La date limite d'inscription, qui est obligatoire, est fixée au 12 septembre 2008.

Inscription

Lucie Brouard au 418 386-8121, poste 271 ou
Francine Saint-Hilaire au 418 386-8121, poste 254 ☎

BRUNCH... tous les dimanches avec fondue au chocolat à volonté!
De 10h à 13h.

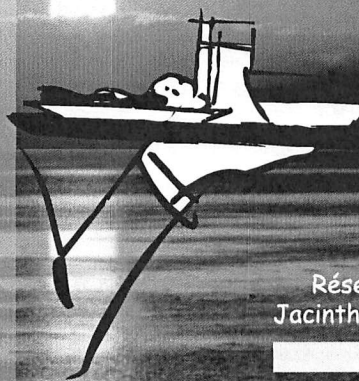
SPÉCIALITÉS...

Pâtes - Pizzas - Grillades - Fruits de mer

C'est bon la vie!

195, boul. Blais Est • Berthier-sur-Mer
418•259•7514 1•866•559•7514
www.laplage.ca

...une simple question d'attitude



Réservations et informations
Jacinthe Poulin & Jean Rousseau

La Plage
Restauration • Hébergement • Réception



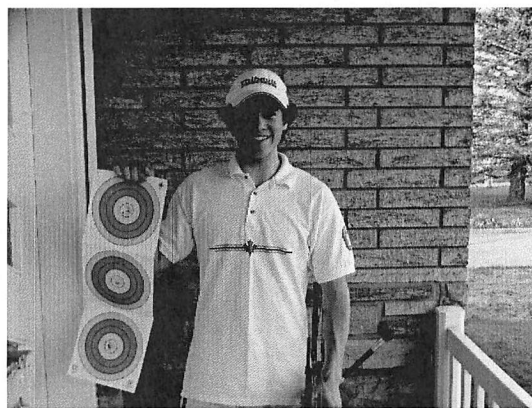
L'Echo
de Saint-François

Septembre 2008

19

L'archer Jason Létourneau sera de l'équipe nationale

Le 20 juillet dernier à la base de plein air Ste-Foy Jason a égalisé le record Canadien à 30 mètres. Lors des championnats canadiens qui se sont tenus à Winnipeg du 29 juillet au 5 août, il a battu un record du championnat canadien à 50 mètres. Malgré cela, il a récolté la deuxième position, soit la médaille d'argent. Le 6 août, toujours à Winnipeg, Jason a obtenu sa place au sein de l'équipe nationale, lors de la sélection des archers qui représenteront le Canada aux prochains championnats mondiaux. Ainsi, Jason sera de l'équipe canadienne lors des championnats mondiaux qui se dérouleront en Turquie en octobre prochain. 🏹



Top 5 au Canada en athlétisme

Audrey Bonneau impressionne

C'est le 9 et 10 août dernier que se tenait en athlétisme les Jeux de la Légion canadienne à Sherbrooke. Étant à sa première compétition à l'échelle nationale, Audrey Bonneau n'a cessé de nous impressionner dans sa discipline: le saut en longueur. À sa première année dans la catégorie des 16-17 ans, elle compétonnait avec 28 autres athlètes canadiennes ayant toutes réussi leur standard de qualification. Pendant les préliminaires, elle a réussi à sauter assez loin pour se classer 7^e et faire partie de la grande finale qui regroupait les 8 meilleures. Elle fut la seule Québécoise à y accéder. Avec un saut de 5,30 mètres, Audrey est parvenue à retrancher 2 positions et finir par le fait même 5^e au Canada et 1^{re} au Québec.

Bravo pour de tels efforts et tant de persévérance !

Également, soulignons les performances de nos athlètes lors du championnat provincial civil d'athlétisme qui avait lieu à Montréal les 25, 26 et 27 juillet. Maxime Paré a réussi à terminer 2 fois en première position, ce qui lui donne le titre de champion provincial au 1200 mètres et au 800 mètres dans la catégorie des 12-13 ans. Stéphanie Paré a pour sa part amélioré ses performances également au 1200 mètres et 800 mètres dans la catégorie des 14-15 ans. Tant qu'à Audrey Bonneau, elle monta sur la plus haute marche du podium en triple saut en récoltant le titre de championne provinciale et termina 2^e au saut en longueur.

Félicitations et bon repos à vous tous! 🏹

Source: Martine Fréchette



Usinaction
conception - fabrication - production

Patrick Lizotte
Président

337, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: 418-259-7337
1 888 834-7337
Télec.: 418-259-7044
usinaction@globetrotter.net

Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région



Permis S.A.A.Q.: 60666



NEUFS ET USAGÉS
USAGÉS à partir de 25\$

GARAGE SAMSON

873, Rang Nord
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0
TÉL.: 418-248-1422 FAX.: 418-248-7074
@: ggbsamson@globetrotter.net
Visitez notre site web: **GGBSAMSON.COM**

Service professionnel

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage




Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

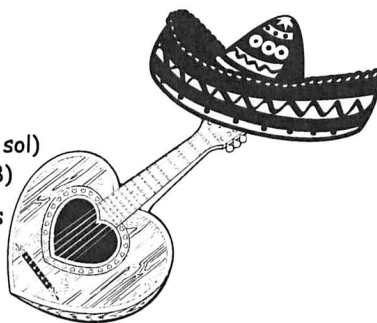
Carmain
Gilbert
Brigitte
Samson
Propriétaires.

PROGRAMMATION AUTOMNE 2008



Cardio Latino/Pilates (exercices au sol) (12 semaines: du 16 septembre au 3 décembre 08)

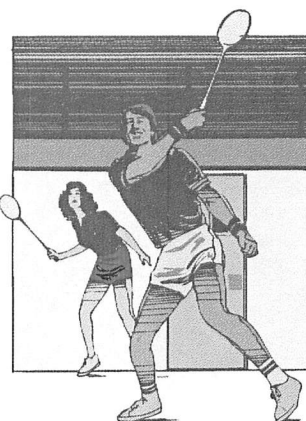
Lieu: Centre des loisirs
 Jour et heure: Mardi 19 h
 Tarification pour 12 semaines: 60\$ cardio seulement
 60\$ pilates seulement
 100\$ cardio et pilates
 Début: mardi 16 septembre 2008



Danse

(12 semaines: 17 septembre au 3 décembre 08)

Animatrices: Raphaëlle Lessieur et Patricia Corriveau
 Lieu: Maison de la paroisse
 3^e étage
 Âge: 5 à 12 ans
 Jour et heure: Mercredi 18h à 19h
 Tarification pour 12 semaines: 25\$
 Début: Mercredi 17 septembre 2008



Badminton

(12 semaines: 17 septembre au 3 décembre 08)

Lieu: Centre des loisirs
 Jour et heure: Mercredi 19h à 20h
 Tarification pour 12 semaines: 45\$ / personne
 Début: Mercredi 17 septembre 2008

*** Pour vous inscrire, veuillez remplir le coupon d'inscription et le faire parvenir au Bureau municipal de Saint-François, accompagné du montant correspondant, au 534, ch. St-François Ouest. Veuillez adresser votre chèque à l'ordre de: Loisirs St-François ***

Formulaire d'inscription

----- ✂ -----

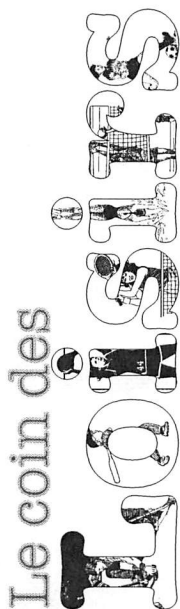
Nom : _____ Tél.: _____

Activité : _____

Date de naissance (Danse) _____

Adresse : _____

Paiement : Par chèque par la poste Par chèque au bureau municipal Comptant au bureau municipal
 (Faire votre chèque à l'ordre de: Loisirs St-François)





La chasse aux tricheurs

Comment s'assure-t-on que les athlètes des jeux olympiques ne tricheront pas ?

Aux Jeux de Pékin, 4 500 tests de dépistage seront effectués. Dans chaque discipline sportive, après chaque épreuve finale, six athlètes sont convoqués au centre de contrôle du dopage : les quatre premiers et deux autres pris au hasard.

Là, ils fournissent un échantillon d'urine, réparti dans deux flacons. Ces flacons sont ensuite envoyés au laboratoire.

Un seul flacon par athlète est analysé. S'il contient des traces de produits interdits, l'athlète est disqualifié. Il peut toutefois demander qu'on vérifie le deuxième échantillon d'urine. Si le deuxième échantillon est positif, adieu médailles !

Les athlètes sont également contrôlés en dehors des compétitions, sur leurs lieux d'entraînement, sans être prévenus ! Sinon, ils auraient beau jeu de se doper pendant des mois ou des années, entre les compétitions.

Ces tests sont obligatoires : ainsi, le Hongrois Adrian Annus, champion olympique de lancer du marteau en 2004, a perdu sa médaille d'or pour avoir refusé de se présenter à un contrôle antidopage hors compétition.

Une grande question reste toujours : y a-t-il des substances impossibles à détecter ? Ou des substances nouvelles, pour lesquelles il n'existe pas encore de tests de dépistage ?

Malheureusement, oui ! Certains sportifs utilisent des produits masquants et réussissent à passer au travers des contrôles. Il existe également des substances équivalentes à des produits dopants, mais qui ne sont pas recherchées.

Malgré cela, les autorités de l'Agence mondiale antidopage, à Montréal, soulignent que les progrès de la recherche scientifique rendent la tricherie de plus en plus difficile et, ultimement, permettront de l'éradiquer totalement.

Cognac oui, amphétamines non...

Aux Jeux olympiques de 1909, le marathonien Thomas Hicks manque d'énergie en fin de course. Son entraîneur lui administre alors une « potion magique » contenant des œufs crus et du cognac ! Ragaillard, Hicks remporte la médaille d'or. Sa potion n'était pas illégale.

Le jeune cycliste Knut Jensen a été moins chanceux. Aux Jeux de Rome en 1960, il s'effondre durant sa course et meurt peu après. Il avait consommé des amphétamines, une substance interdite.



La liste des produits interdits se trouve dans le Code mondial antidopage :
www.wada-ama.org/rtecontent/document/code_v3_fr.pdf



Je vise la paix

Il ne faut pas désespérer face à la bêtise humaine. Il ne faut jamais oublier que l'homme a la capacité d'aimer et de partager. En restant branchés à la conscience universelle, nous sommes capables de susciter en nous un sentiment d'amour fraternel. Nous devons aspirer à la paix dans le monde. Nous devons nous libérer des chaînes de la haine et de la violence. La guerre est l'invention destructrice de l'homme : elle a provoqué de grands bouleversements, détruit plusieurs pays, tué de pauvres innocents. Elle n'a aucune raison d'exister. Elle va à l'encontre de l'entendement divin et ne fait qu'engendrer souffrance, terreur et déséquilibre. Tous les jours, consacrons quelques minutes de notre temps à méditer sur le triste sort de notre planète et transformons ces images désolantes en une énergie positive. Ouvrons notre cœur aux autres... et devenons des artisans de la paix. ☺

Jean Gendron

Sudoku

			3	8	9			
	2		6	7				
				6				
	5		1					
	7	8		9		3	5	
				2		4		
		9						
			5	4			1	
7		6		8				

Difficile

Sudoku

8	2	3	1	6	4	7	5	9
4	6	1	9	5	7	2	3	8
9	7	5	3	2	8	4	6	1
6	1	4	7	9	5	3	8	2
2	3	8	4	1	6	5	9	7
7	5	9	8	3	2	6	1	4
1	4	6	5	7	9	8	2	3
5	9	7	2	8	3	1	4	6
3	8	2	6	4	1	9	7	5

Solution_juin 08

Sudoku

9	3	1	4	6	7	5	2	8
8	6	7	1	5	2	9	4	3
5	2	4	9	3	8	6	7	1
2	9	8	6	1	5	7	3	4
6	1	3	7	8	4	2	5	9
7	4	5	3	2	9	1	8	6
3	5	9	2	4	6	8	1	7
4	8	6	5	7	1	3	9	2
1	7	2	8	9	3	4	6	5

Solution_juillet 08

BOUCHERIE
Richard Morin

602, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0
Tél.: 259-7783

Lundi-Mardi-Mercredi 8h à 17h30
Jeudi-Vendredi 8h à 21h
Samedi 8h à 17h

SPÉCIAUX TOUTES LES SEMAINES

- service d'abattage • viande de choix
- produits maison • viandes marinées pour méchoui et BBQ

TÉL.: 418 • 259 • 7140
TÉLÉC.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est
Saint-François, Québec
GOR 3A0

L.S.B.C. Inc.

SIMONE SIMARD, PROPRIÉTAIRE

Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

FERME HORTICOLE

Lajoie










JEAN-FRANÇOIS LAJOIE

Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles

330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) GOR 4J0
Tél.: 418-884-3124

2008 septembre

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1 Fête du Travail!	2 Réunion du conseil Souper des Fermières 18h00 Arrêt-Stop	3	4	5 	6
7	8 Journée internationale de l'alphabétisation	9 Réunion des Fermières 19h30	10 Comité d'embellissement 19h30 	11	12 Bac bleu 	13 Tombée du journal 
14 BRUNCH DES CHEVALIERS DE COLOMB DE 10 À 11H30 CENTRE DES LOISIRS	15	16	17	18	19 	20
21 Soirée de remise des prix du concours d'embellissement Centre des loisirs 19h30	22	23	24	25	26 Bac bleu 	27
28	29	30				
				Sécurité routière	Soyez prudents!	

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 7 juillet 2008, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Norbert Morin, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénaud Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par un moment de réflexion.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 2 JUIN 2008

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 juin 2008 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 juin 2008 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE JUILLET 2008

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Antony Roy, bourse d'études finissant Sec. V	50,00
Charlyne Pépin, entretien ménager usine eau potable	30,00
DBO Expert inc., vérification annuelle 2008 système Enviroseptic (usine eau potable)	67,73
Doris Truchon, entretien ménager usine eau potable.....	15,00
Émilie Blais, bourse d'études finissant Sec. V.....	50,00
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 649 km.....	292,05
Financière Banque Nationale, intérêts 2 ^e financement assainissement des eaux	5 266,25
Hydro-Québec, électricité:	
Log. 536, concierge	165,64
Poste ass. village (du 20/11/07 au 22/05/08)	4 319,63
2, 5 ^e Rue Est.....	5,89
Éclairage public	668,64
Usine d'eau potable (du 23/05 au 18/06).....	3 437,61
.....	8 597,41
Lemieux, Nolet, c.a., vérification livres, préparation états financiers 2007.....	4 627,88
Lorendo, portes et fenêtres, portes et fenêtres + installation à l'annexe	
M. Paroisse	16 736,80
Martineau Express inc., transport colis.....	25,97
Mathias Blais, bourse d'études finissant Sec. V	50,00
Mélanie Dubreuil, bourse d'études finissant Sec. V	50,00
Michel Lepage, 1 ^{er} versement de 3 selon contrat embellissement + travail en extra.....	1 830,00
Postes Canada:	
Achat 500 timbres.....	293,48
Envoi journal l'Écho (ext.)	23,96
.....	317,44
Telus Mobilité, cellulaire	61,43
Telus:	
Dommages au réseau 31-10-2007	469,10
Bureau.....	344,78
Garage, service incendie.....	122,83
Poste surpresseur St-Pierre	55,23

Usine eau potable.....	272,29	1 264,23
Ultra Dépanneur St-François, essence (mai 2008).....		977,66
Ministre Revenu Québec, remise de juin 2008.....		7 141,46
Revenu Canada, remise de juin 2008.....		3 268,84
CARRA, remise de juin 2008.....		398,11
La Fabrique, loyer bibliothèque juillet 2008.....		166,67
Acklands Grainger, mousse hi-combat (service incendie).....		249,48
Air Liquide, location bouteille.....		57,83
Aquatech:		
Élaboration et exécution programme rinçage.....	3 267,73	
Gestion et exploitation des ouvrages à l'usine d'eau potable, juin 2008.....	5 596,72	8 864,45
Bergor, pièces et réparation balai de rue.....		3 800,25
Bureautique Côte Sud:		
Encre imprimante (service incendie).....	20,31	
Contrat photocopieur + papeterie.....	212,00	232,31
Camions Sterling de Lévis, pièces camion Ford.....		216,40
Carquest, pièces équipements.....		682,83
Centre de service François Côté, réparation serrure.....		73,37
Club Holstein Montmagny-L'Islet-Kamouraska, commanditaire dépliant promotionnel pique-nique 19 juillet.....		1 128,75
Comairco, élément + main-d'œuvre usine eau potable.....		758,14
Construction B.M.L.:		
15,42 t.m. asphalte à 64,70\$/t.m.....	1 126,14	
15,77 t.m. asphalte à 63,50.....	1 130,32	
50,24 t.m. asphalte à 67,25\$/t.m.....	3 813,65	6 070,11
Construction S.R.B., sciage de trottoirs et bordure de béton.....		3 758,14
Cytech Mercier, remplacer thermostat câble chauffant + trouble pompe doseuse chlore (usine eau potable).....		680,91
Dany Corriveau, remb. frais repas formation pompier.....		20,73
Dépanneur Ultra, essence:		
Embellissement.....	75,16	
Service incendie.....	26,27	
Voirie.....	660,94	762,37
Distribution A.B.R., achat lame diamante.....		507,94
Élite Technologies:		
Protection foudre.....	224,62	
Réparation problème à l'usine d'eau potable.....	845,15	1 069,77
Équipements Sigma inc., pièces rouleau Bomag.....		408,47
Ferme horticole Lajoie:		
Plantation fleurs annuelles.....	3 058,92	
Certificat cadeau.....	50,00	3 108,92
Fernand Bélanger, frais déplacement 105 km.....		49,35
FQM, facture Dicom.....		70,06
Ghislain Proulx, remb. frais repas formation pompier.....		7,74
Hewitt, pièce pelle rétrocaveuse.....		164,69
Jacques Thibault, vérification annuelle camion incendie.....		338,63
Joachim Laferrière électricien, réparation éclairage public.....		203,05
Jocelyne Noël, entretien bureau juin 2008.....		90,00
John Meunier, honoraires intervention usine eau potable.....		1 948,79
Karl Théberge, remb. frais repas formation pompier.....		33,71
Kemira, pass 18,16 tonnes à 325.\$ (usine eau potable).....		6 661,88
L. P. Tanguay, 2 500 litres à 0,43 - chlore + crédit contenants.....		1 086,99
La Cie Wilfrid Allen, réfection de la conduite au barrage.....		37 543,35
L'Arrêt-Stop, essence camion incendie.....	80,76	
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes.....		102,05
L'Écho St-François:		
Publicité.....	45,00	
Publicité de juin.....	405,00	450,00
Lemieux, Nolet, services professionnels vérificateur (reddition de comptes).....		141,09
Les Concassés du Cap inc.:		
Collecte mensuelle juillet.....	4 829,21	
Disposition au site (containers).....	2 508,50	7 337,71
Les Constructions HDF inc., location rouleau et remorque.....		486,35
Les Éditions juridiques FD, recueil des Lois municipales.....		98,70
Les Pelouses Rémillard, 1 755 pi ² pelouse à 0,20/pi ² + transport.....		452,64
L'Oie Blanche, avis public.....		92,22
Martin Desrochers, remb. frais repas formation pompier.....		16,68
Maxxam, analyses eaux usées et eau potable.....		566,63

McAsphalt, émulsion (cola).....	3 832,10
Métal LPL, support et coffre à batterie.....	287,50
MRC de Montmagny:	
Collecte sélective tonnage avril.....	549,68
Collecte sélective tonnage mai.....	424,40
Collecte peinture.....	1 316,99
7 tiges bacs verts.....	55,19
Composteurs plastique.....	120,00
Composteurs cuisine.....	104,00
Installation anti-virus Kaspersky.....	167,89
Comptes taxes, rôle, etc.....	366,61
.....	3 104,76
Pagenet, location téléavertisseurs.....	474,75
Philiias Blais:	
6 verges terre tamisée à 14\$.....	84,00
1 voyage terre noire.....	180,00
.....	298,00
Pièces d'Auto GGM, matériel divers:	
Rouleau compacteur.....	144,98
Pelle rétrocaveuse.....	10,37
Mack.....	4,48
.....	159,83
Pierre-Luc Émond, remb. frais repas formation pompier.....	14,98
Plamondon Camquip, pièces camion Mack.....	763,45
Postes Canada, envoi circulaires + journal l'Écho.....	389,36
Praxair, oxygène usine eau potable.....	790,46
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement mai 2008.....	5 765,44
Scaphandre Autonome, plein d'air.....	33,06
Sébastien Morneau, remb. frais repas formation pompier.....	12,74
Sel Warwick, 1 tonne calcium.....	598,24
Signo Tech, panneaux signalisation.....	1 766,99
Soc. Coop. Agr. Riv. Sud., matériel divers:	
Maison de la Paroisse (chauffe-eau).....	601,28
Voirie.....	612,83
Usine d'eau potable.....	11,44
Service incendie.....	13,56
Embellissement.....	19,15
.....	1 258,26
Spécialité de moteurs Berthier inc., 2 roues de tondeuse - Embellissement.....	31,56
Technocolor Industrielle, peinture pour machinerie.....	957,02
Thibault Montmagny, réparation camion.....	71,07
Transport adapté Vieux-Quai, transport adapté.....	140,40
Transport Gilmyr, transport émulsion (cola).....	159,09
Unibéton, une porte de camion usagé pour camion Mack.....	451,50
Unicoop, coopérative agricole, pièce usine eau potable.....	20,31
Veolia, unité vacuum eaux usées.....	1 544,88
Weed Man, contrôle de végétation.....	750,00
Wurth, pièces.....	366,17
Yves Laflamme, remb. frais déplacement 100 km.....	45,00
TOTAL:	165 846,09

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

DÉROGATION MINEURE

- A) Le directeur de l'O.M.H. de St-François-de-la-Rivière-du-Sud veut implanter des stationnements dans la cour avant en façade des immeubles sur la 4^e Rue Est (côté pair et côté impair).
 Le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le 27 mai 2008. La demande a été présentée au comité par l'inspecteur municipal, monsieur Nicolas Pilote.
 Finalement, le C.C.U. recommande au Conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure.

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation de St-François-de-la-Rivière-du-Sud va défrayer tous les coûts rattachés à ces travaux de relocalisation des stationnements en façade des immeubles sur la 4^e Rue Est côté pair et côté impair;

CONSIDÉRANT QUE les locataires des immeubles visés ne pourront plus se servir de prétexte pour garer leurs véhicules dans la 4^e Rue Est et ainsi rendre le déneigement de la rue des plus difficiles;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la demande de dérogation mineure de l'Office municipal d'habitation de St-François-de-la-Rivière-du-Sud concernant la relocalisation des stationnements des locataires de la 4e Rue Est dans la cour avant des immeubles.

B) Le propriétaire au 19, rue Du Moulin veut se construire une remise ayant une superficie supérieure de 5 m² de la norme permise.

Le C.C.U., après avoir bien étudié cette demande le 1er juillet 2008, recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure.

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QUE l'excédent de 5 mètres carrés à la norme permise ne brime aucun voisin;

CONSIDÉRANT QUE le pourcentage d'occupation pour les bâtiments accessoires est respecté dans ce cas-ci, soit 10% de la superficie de la cour arrière;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la demande de dérogation mineure du propriétaire au 19, rue du Moulin concernant la construction d'une remise ayant une superficie de 45 mètres carrés au lieu des 40 mètres carrés autorisés dans le règlement de zonage.

BARRAGE SUR LE CHEMIN DE L'AQUEDUC

À la séance de juin, la Municipalité avait retenu les services de la compagnie Wilfrid Allen pour exécuter les travaux au barrage sur le chemin de l'Aqueduc.

Le prix soumis était de 27 300\$, plus taxes. Le travail consistait à poser une conduite en fonte de 750 mm avec plaque ancrée au mur de béton du barrage à ses deux extrémités.

L'entrepreneur a rencontré des difficultés qu'il ne soupçonnait pas. Par exemple, il a dû casser le béton qui était tout autour de la conduite de TTOG existante. Il a dû recourir à l'utilisation d'une pelle avec un marteau piqueur. De plus, on a dû construire un bloc d'étanchéité parce que le béton n'était pas uniforme sur le mur intérieur du barrage.

Tout ça a entraîné évidemment des coûts additionnels de 5 961\$. Donc, la facturation totale s'élève à 33 261\$ + taxes.

Le directeur remet aux élus un document où sont énumérés les travaux additionnels qui ont été faits afin qu'ils en prennent bien connaissance.

LEMIEUX, NOLET – COMPTABLES AGRÉÉS

Le 28 mai dernier, monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés annonçait de façon officielle qu'il ne ferait pas la vérification de nos états financiers pour l'année 2008 et les années subséquentes. Donc, la Municipalité devra se trouver un autre bureau de comptables pour effectuer cette tâche.

Autorisez-vous le directeur à tâter le pouls?

CONSIDÉRANT QUE monsieur Yves Lachance, vérificateur de la Municipalité depuis plusieurs années, a annoncé qu'il prenait sa retraite;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité se doit de trouver une nouvelle firme comptable pour faire la vérification de ses livres;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le directeur à initier des démarches en vue de trouver une firme comptable prête à s'occuper de la vérification des livres et de la préparation des états financiers de la Municipalité;

QU'il serait fort intéressant que la Municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud retienne la même firme comptable que St-François-de-la-Rivière-du-Sud étant donné les ententes de services en eau potable et en sécurité incendie entre les deux municipalités.

ÉCOLE LA FRANCOLIÈRE – SERVICE DE GARDE

L'école La Francolière sollicite l'engagement de la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud dans la mise en place d'un service de garde en milieu scolaire et ainsi répondre aux besoins exprimés par le milieu.

Le Conseil d'établissement de l'école a été informé que dans des milieux voisins, les municipalités collaborent financièrement par un montant annuel en soutien aux activités du service de garde; d'autres garantissent d'éponger d'éventuels déficits d'opérations annuellement.

Qu'est-ce que la Municipalité pourrait faire en terme d'appui à ce service aux jeunes familles de Saint-François?

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'un service de garde à l'école La Francolière va répondre à des besoins qui, maintes fois, ont été exprimés par le milieu;

CONSIDÉRANT QUE le pourcentage de jeunes enfants est plus élevé à St-François-de-la-Rivière-du-Sud comparativement aux autres municipalités composant la MRC de Montmagny;

CONSIDÉRANT QUE bien des municipalités tout autour offrent déjà le service de garde en milieu scolaire et que leur pourcentage de jeunes enfants est bien en-dessous du nôtre;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud ne veut surtout pas voir des parents inscrire leurs enfants ailleurs qu'à l'école La Francolière, pour la raison qu'il n'y a pas de service de garde;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réнал Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud donne son appui à l'école La Francolière afin qu'un service de garde en milieu scolaire soit offert au mois de septembre 2008;

Que la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud s'engage, pour l'année scolaire 2008-2009, à éponger le déficit d'opération, si évidemment déficit il y a.

PROGRAMME SUR LA REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS DES REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, informe que la Municipalité va recevoir une subvention de 4 876,03\$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Au moment de rédiger ce procès-verbal, le directeur avise que la subvention de 4 876,03\$ annoncée est bel et bien entrée.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES (à titre informatif)

Au cours des prochaines semaines, la MRC de Montmagny procèdera à la vidange des fosses septiques des propriétaires de résidences ou de bâtiments qui ne sont pas raccordés au réseau d'égout municipal.

Bien que l'horaire détaillé sera envoyé à l'adresse du propriétaire deux semaines avant le début des travaux, voici le calendrier des vidanges des prochains mois:

- Berthier-sur-Mer	du	1 ^{er} au 19 septembre
- St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	du	22 au 29 septembre
- St-François-de-la-Rivière-du-Sud	du	30 septembre au 10 octobre
- L'Isle-aux-Grues	du	13 au 17 octobre

Afin de faciliter le travail de l'entrepreneur, la MRC demande aux propriétaires de s'assurer que

le numéro civique soit visible, que l'entrée d'auto soit dégagée, qu'un piquet indique la localisation de la fosse, que le couvercle de la fosse soit déterrée et qu'il se soulève facilement et qu'aucun animal ne soit à proximité.

Si une résidence n'est pas munie d'une installation vidangeable, le propriétaire est invité à le faire savoir à la MRC de Montmagny par courrier (159, rue St-Louis, Montmagny, G0R 3J0), par télécopieur au numéro 418-248-4624 ou par courriel à cmercier@montmagny.com.

Pour obtenir de plus amples renseignements, il suffit de communiquer avec madame Chantal Mercier au 418-248-5985, poste 231.

NOUVELLES DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE réglementation DES LIMITES DE VITESSE SUR LE RÉSEAU (à titre informatif)

Depuis l'entrée en vigueur des articles 79 et 80 du projet de loi 42, sanctionné le 21 décembre 2007, une municipalité n'est plus tenue d'obtenir l'approbation du ministre des Transports pour l'entrée en vigueur d'un règlement ou d'une ordonnance relative à la vitesse.

Une municipalité doit néanmoins transmettre au ministre, dans les 15 jours suivant son adoption, le règlement ou l'ordonnance, accompagné d'un plan d'information et d'un plan de signalisation. À moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre, le règlement ou l'ordonnance entre en vigueur 90 jours après son adoption.

Ce qu'on entend par plan d'information, c'est de décrire les activités qui permettront de diffuser l'information auprès de la population visée. Quant au plan de signalisation, il peut s'agir d'une carte du réseau routier de la municipalité ou d'une partie de celle-ci, montrant les rues ou les secteurs de rues concernées par la modification et illustrant la localisation des panneaux de signalisation prévus pour indiquer les nouvelles limites de vitesse.

AVIS DE MOTION

À la séance régulière du 2 juin dernier, la Municipalité a avisé le ministère des Transports qu'elle désirait changer les limites de vitesse sur les chemins suivants:

	<u>En place</u>	<u>Désiré</u>
Chemin de la Montée Morigeau	80 km/h	90 km/h
Chemin Morigeau (entre les 2 courbes)	80 km/h	50 km/h

Hors, il faut suivre une démarche obligatoire avant d'en arriver au but visé, soit:

- a) avis de motion
- b) projet de règlement
- c) règlement avec un plan d'information et un plan de signalisation
- d) entrée en vigueur après 90 jours de l'adoption du règlement

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement portant sur le changement des limites de vitesse sur le chemin de la Montée Morigeau et sur un tronçon du chemin Morigeau va être adopté lors d'une séance ultérieure.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

À la séance du 5 mai dernier, la Municipalité avait demandé une aide financière au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour le remplacement des portes et des fenêtres à la partie annexée à la Maison de la Paroisse.

Hors, cette demande a été refusée parce que les travaux de réparation à cette partie de la Maison de la Paroisse n'ont pas été jugés admissibles suite à la visite d'un fonctionnaire dudit ministère.

Par contre, si le Conseil donne son aval, la Municipalité pourrait revenir à la charge en demandant encore une aide financière mais cette fois-ci pour les bâtiments suivants:

- A) Bibliothèque du Rocher
La galerie est à repeindre au complet.
- B) Pavillon Pierre-Laurent Bédard
 - i) Volet menuiserie
La gouttière en bois à l'avant et à l'arrière du bâtiment doit être refaite parce qu'elle est pourrie.
 - ii) Volet peinture
La galerie, les rampes et les fenêtres doivent être grattées et repeintes.
- C) Maison de la Paroisse
 - i) Volet menuiserie
 - Des barreaux du garde-corps sont à remplacer au premier et au deuxième étage car ils sont pourris.
 - La main courante du garde-corps est pourrie à plusieurs endroits au premier et au deuxième étage.
 - Des poutrelles qui soutiennent la véranda sont endommagées. Il faut en changer deux.
 - Une fenêtre du côté est du bâtiment va être à changer car l'eau s'infiltré.
 - ii) Volet peinture

Les 2 galeries, les rampes et le carrelage vont être à repeindre.

Autorisez-vous le directeur à faire une telle demande et à cheminer le dossier au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine?

CONSIDÉRANT QU'il faut faire un entretien régulier de tous les bâtiments sur le site institutionnel afin de conserver leur cachet unique;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud demande une aide financière au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour l'exécution des travaux énumérés dans le texte précédent la résolution;

QUE le directeur général, monsieur Yves Laflamme, soit autorisé à faire cette demande d'aide financière et qu'il soit également la personne désignée pour demander une autorisation au ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

QUE l'estimation préliminaire des coûts s'élève à environ quinze mille dollars.

Fauchage des abords de chemins

Le fauchage des chemins s'est fait cette année à la même date que l'année dernière à la différence que «Débroussaillage JMS» avait une faucheuse qui faisait deux opérations en même temps au lieu de 2 tracteurs avec 2 opérateurs. Le résultat est le suivant:

<u>2008</u>		<u>2007</u>	
25½ hres à 102\$/hre	2 601\$	37 hres à 85\$/hre	3 145\$
transport	120\$	transport	aucun
	2 721\$		3 145\$
	Différence	424\$	

Une copie des factures 2007 et une copie de la facture 2008 sont remises aux élus.

Le Conseil municipal n'est pas content du fauchage qui a été fait. C'est coupé moins large que les années précédentes et à bien des endroits, il est resté des touffes.

Le Conseil demande au directeur de retarder le paiement et de signifier à «Débroussaillage JMS» notre insatisfaction.

Qu'est-ce que l'entrepreneur peut faire pour diminuer ce sentiment?

VARIA

MANDAT À ACCORDER

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
 APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance,
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate monsieur André Des Rochers de la ferme «Dérico, Hurtubise et Associés, évaluateurs agréés et analystes immobiliers» pour négocier avec les représentants de madame Yvonne Morin concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain du lot 3 475 381 qui représente une superficie de 29 901,30 mètres carrés sur une superficie totale de 85 700 mètres carrés.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme
 ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.
 La séance régulière se termine à vingt heures et cinquante minutes.
 Adopté unanimement
 Norbert Morin, Maire
 Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

**PROVINCE DE QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
 COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 4 août 2008, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.
 À laquelle sont présents monsieur Norbert Morin, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénaud Roy, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire.
 Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.
 La séance débute par un moment de réflexion.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux
 APPUYÉ par Monsieur Ernest Lachance
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 7 juillet 2008

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 juillet 2008 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy
 APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme
 ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 juillet 2008 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER D'AOÛT 2008

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy
 APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
 ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Charlyne Pépin, entretien ménager usine eau potable	30,00
Comptoir d'entraide St-François, 2 poches de linge (garage)	12,00
Daniel Blais, remb. frais déplacement 92 km	41,40

Doris Truchon, entretien ménager usine eau potable.....	30,00
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 122 km.....	57,34
Gilles Bellemare, honoraires professionnels - descriptions techniques presbytère.....	564,38
Hydro-Québec, électricité:	
Maison de la Paroisse.....	483,03
Caserne incendie.....	223,12
Garage.....	393,41
Poste ass. Morigeau.....	189,20
Parc Olivier Tremblay.....	46,48
Poste ass. village (du 23/05 au 21/07).....	1 770,00
2, 5 ^e Rue Est.....	29,53
Logement 536, concierge.....	123,07
Pavillon Bédard.....	59,07
Compteur d'eau St-Pierre.....	30,72
Usine d'eau potable (du 19/06 au 22/07).....	3 501,33
Clignotant école.....	34,58
Éclairage public.....	647,08
Les Loisirs St-François de Montmagny inc., contribution municipale.....	7 530,62
Marie-Claude Guimont, remb. facture vaccination Premiers répondants.....	10 000,00
Martin Desrochers, remb. frais repas formation pompier.....	145,00
Nicolas Garant, remb. taxes vidanges 2007 et 2008.....	8,74
Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur).....	1 169,26
Réal Blais, réparation tondeuse.....	27,56
Sébastien Morneau, remb. frais repas formation pompier.....	60,00
Simon Giguère, matériel (usine eau potable).....	7,00
Telus Mobilité, cellulaire.....	98,43
Telus, service et interurbains:	28,72
Bureau, garage, service incendie, usine eau potable.....	749,21
Poste surpresseur St-Pierre.....	54,25
Ministre Revenu Québec, remise de juillet 2008.....	803,46
Revenu Canada, remise de juillet 2008.....	9 011,96
Carra, remise de juillet 2008.....	4 136,99
Air liquide Canada inc., location bouteilles.....	398,11
Aquatech:	63,43
Compagnonnage juin 2008.....	1 367,61
Gestion et exploitation usine eau potable.....	5 596,72
Aréo-Feu:	6 964,33
Matériel incendie (adaptateur, etc.)	388,05
Vérification détecteur de gaz.....	268,92
Bureautique Côte Sud:	656,97
Papeterie.....	11,60
Entretien photocopieur (contrat).....	133,00
Camions Sterling de Lévis, pièce camion Ford.....	144,60
Canadian Tire, vérification véhicule d'urgence (premiers répondants).....	55,00
Construction BML, 97,76 t.m. d'asphalte à 66,10\$/t.m.....	73,32
Débroussaillage JMS, fauchage abords chemins.....	7 293,92
Dérico, Hurtubise & associés, honoraires professionnels - évaluation terrain.....	3 071,32
Distribution ABR, aérosol orange.....	3 880,08
Élite Technologies, remplacer protecteur de surtension.....	67,59
Emco limitée, matériel aqueduc.....	386,03
Équipements Sigma inc., pièces niveleuse.....	729,91
Ferme horticole Lajoie, 1 arbuste «Cotoneaster» - Comité d'embellissement.....	325,39
FQM, facturation Dicom.....	12,41
Garage Minville, matériel équipement.....	89,26
Gilles Bellemare, honoraires professionnels - description technique servitude	44,29
passage (Fabrique).....	423,28
Jocelyne Noël, entretien bureau juillet 2008.....	90,00
John Meunier, matériel piscine.....	81,36
La Fabrique, loyer bibliothèque août 2008.....	166,67
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes.....	129,36
L'Écho de St-François, publicité juillet + politique familiale.....	540,00
Les Automobiles Chabot, inspection SAAQ camion incendie.....	113,95
Les Concassés du Cap:	
Collecte pour le mois d'août.....	4 829,21
Disposition au site (containeur).....	2 905,61
Martin Desrochers, remb. facture repas (pompier).....	7 734,82
Martineau Express, transport colis.....	36,58
Maxxam, analyses eau potable, eaux usées, piscine.....	32,97
Maxxam, analyses eau potable, eaux usées, piscine.....	382,65

Novicom:	
Base de chargeur Intell (Service incendie)	56,44
Batterie radio (premiers répondants)	396,14
Programmer radio HT750 (Premiers répondants)	146,74
Pétroles JMB inc., 2 663,8 litres de diesel à 1.0679\$/litre.....	3 818,29
Pièces d'autos Carquest, pièces équipements garage	673,83
Pièces d'autos GGM, pièces:	
Souffleur	172,64
Niveleuse	64,79
Mack	139,87
Garage.....	25,80
Plamondon Camquip, pièces camion Ford	525,65
Pneus André Ouellet, réparation pneus Souffleur	480,31
Poseïdon, matériel usine eau potable	907,30
Postes Canada, frais de poste:	
Journal l'Écho	78,07
Circulaire Foire au village	61,07
Circulaire Foire au village (St-Pierre)	41,27
Circulaire Foire au village (Berthier)	69,53
Praxair inc., oxygène usine eau potable.....	2 461,43
Régie gestion matières résiduelles Mauricie, enfouissement juin 2008	4 143,71
Restaurant l'Arrêt-Stop, essence camion incendie	35,02
Scaphandre autonome, plein d'air (service incendie)	162,54
Soc. coop. agr. Riv. Sud, matériel:	
M. Paroisse	8,08
Pavillon Bédard	6,95
Ass. eaux.....	3,26
Camion Ford.....	233,39
Usine eau potable.....	42,66
Service incendie.....	32,37
Voirie.....	196,17
Société mutuelle de prévention inc., honoraires gestion prévention - forfait juillet à décembre 2008.....	682,61
Spécialité Ressort inc., pièces équipements.....	373,38
Technocolor Industrielle, peinture machinerie + diluant	268,27
Transport Gilmyr inc., transport émulsion (cola)	196,16
Unibéton, sable lavé à béton	87,69
Ville de Beauceville, produits chimiques (usine eau potable)	53,05
Ville de Montmagny, support pour 3 appareils respiratoires (service incendie).....	200,00
Weed Man:	
Contrôle des insectes	140,00
Fertilisation d'été.....	140,00
TOTAL:.....	84 874,94

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LA LIMITATION DE LA VITESSE À DEUX ENDROITS

À la séance régulière du lundi 7 juillet 2008, un avis de motion a été présenté à l'effet que la Municipalité changerait la limite de vitesse sur la Montée Morigeau et sur un secteur du chemin Morigeau.

À cet effet, le directeur présente au Conseil le projet de règlement intitulé «Règlement pourvoyant à la limitation de la vitesse permise sur la Montée Morigeau et sur un secteur du chemin Morigeau, à St-François-de-la-Rivière-du-Sud».

S'il n'y a pas de changement d'apporté au projet de règlement présenté à la séance en comité le 28 juillet 2008, la Municipalité va pouvoir l'adopter à la séance régulière du lundi 4 août 2008.

CONSIDÉRANT QUE l'adoption de la Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude a introduit de nouvelles dispositions en matière de réglementation des limites de vitesse sur le réseau routier municipal, augmentant ainsi l'autonomie des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE depuis l'entrée en vigueur des articles 79 et 80 du projet de loi 42, sanctionné le 21 décembre 2007, une municipalité n'est plus tenue d'obtenir l'approbation du minis-

tre des Transports pour l'entrée en vigueur d'un règlement ou d'une ordonnance relative à la vitesse;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud veut se prévaloir de ces nouvelles dispositions pour apporter des changements de limites de vitesse sur son réseau routier municipal suite à de nombreuses plaintes reçues en provenance de la population;

CONSIDÉRANT QU'un plan d'information sera annexé à ce règlement afin de décrire les activités qui permettront de diffuser l'information auprès de la population visée, autres que celles qui incombent déjà aux municipalités selon la loi;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud s'engage à installer une signalisation adéquate et à fournir un plan qui va montrer les chemins ou les secteurs des chemins concernés par la modification des nouvelles limites de vitesse;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance régulière du lundi 7 juillet 2008;

Pour ces motifs,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le règlement suivant, portant le numéro 215-2008 et intitulé: Règlement pourvoyant à la limitation de la vitesse permise sur la montée Morigeau et sur un secteur du chemin Morigeau, à St-François-de-la-Rivière-du-Sud, soit adopté.

RÈGLEMENT N° 215-2008

Règlement pourvoyant à la limitation de la vitesse permise sur la montée Morigeau et sur un secteur du chemin Morigeau, à St-François-de-la-Rivière-du-Sud

Article 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Dans le présent règlement, le mot suivant a le sens qui lui est ci-après attribué:

Véhicule routier:

Un véhicule motorisé qui peut circuler sur un chemin: les remorques, les semi-remorques et les essieux amovibles sont assimilés aux véhicules routiers.

Article 3

La vitesse maximale permise aux véhicules routiers sur la Montée Morigeau est fixée à 90 km/h.

La vitesse maximale permise sur le secteur suivant du chemin Morigeau: soit à partir de l'intersection Montée Morigeau et chemin Morigeau jusque passé la deuxième courbe en direction est (vers St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud) est fixée à 50 km/h.

Article 4

Quiconque contrevient à l'article 3 commet une infraction au Code de la sécurité routière et est passible des amendes prévues audit code.

Article 5

Le présent règlement sera appliqué par la Sûreté du Québec ou tout autre corps policier autorisé à appliquer le Code de la sécurité routière.

Article 6

Le présent règlement, à moins d'un avis de désaveu du ministre, publié à la Gazette officielle du Québec, entrera en vigueur 90 jours après son adoption.

● **HONORAIRES PROFESSIONNELS**

● La firme «Dérico, Hurtubise et associés» envoie ses honoraires professionnels pour le rapport d'évaluation du terrain sis sur le chemin St-François Ouest et qui porte le numéro de lot 3 475 381.

● Le 7 juillet dernier, monsieur André Des Rochers, évaluateur agréé, a rencontré les membres du Conseil et leur a expliqué ledit rapport d'évaluation. Il a expliqué également les différentes étapes pour l'acquisition de cette parcelle de terrain, soit de gré à gré ou par voie d'expropriation.

● Cette note d'honoraires professionnels est pour les travaux encourus jusqu'au 7 juillet 2008 et le montant s'élève à 3 880,08\$ taxes incluses.

● Une copie du compte d'honoraires est remise à chacun des élus.

● **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Yves Laflamme

● **APPUYÉ** par monsieur Mario Marcoux

● **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à payer les honoraires professionnels de monsieur André Des Rochers, évaluateur agréé de la firme «Dérico, Hurtubise et Associés» pour son évaluation d'un terrain sis sur le chemin St-François Ouest et qui porte le numéro de lot 3 475 381.

● **ENTRETIEN DES PONTS**

● Le ministère des Transports propose aux municipalités une entente qui a pour objet d'établir les responsabilités relevant du ministre et de la municipalité concernant les ponts situés sur le réseau routier municipal de son territoire.

● Voici les responsabilités du ministère des Transports:

- - Reconstruire, démolir, fermer un pont ou en limiter l'accès;
- - Informer la municipalité des anomalies constatées sur la chaussée, les trottoirs, le drainage et l'éclairage des ponts;
- - Installer la signalisation appropriée concernant la restriction ou l'interdiction de la circulation des véhicules lourds dont la masse excède les limites maximales autorisées pour la circulation sur l'infrastructure.

● Voici les responsabilités de la municipalité:

- - Entretien la chaussée, les trottoirs, le drainage et l'éclairage des ponts;
- - Surveiller le réseau routier et informer sans délai le ministre, par écrit, de tout dommage ou de toute anomalie détectée aux éléments structuraux et aux dispositifs de retenue des ponts. Ces dommages peuvent avoir été causés notamment à la suite d'un accident de la route ou lors d'une opération d'entretien de la chaussée;
- - Transmettre au ministre, lorsque disponible, les plans, les devis et tout autre document relatif à la conception, à la construction et à l'entretien des ponts;
- - Informer le ministre, à l'étape de la planification, de tout travail que la municipalité entend effectuer sur ou aux abords d'un pont;
- - Installer toute signalisation sous sa responsabilité à l'exception de celle concernant la limitation de poids et la fermeture d'un pont. Par exemple, la signalisation du rétrécissement de la chaussée relève de la municipalité.

● Autorisez-vous le Maire et le secrétaire-trésorier à signer en deux exemplaires ladite entente avec le ministère des Transports?

● **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Ernest Lachance

● **APPUYÉ** par monsieur Yves Laflamme

● **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le Maire, monsieur Norbert Morin, et le secrétaire-trésorier, monsieur Yves Laflamme, à signer l'entente n° 15-0535 intervenue entre le ministère des Transports et la Municipalité qui consiste à établir les responsabilités de chacun concernant la gestion des ponts situés sur le réseau routier municipal.

HONORAIRES PROFESSIONNELS

L'arpenteur géomètre Gilles Bellemare transmet son compte d'honoraires professionnels concernant une description technique sur une partie du lot 3 475 246. En fait, cette description technique correspond à une servitude de passage qui a été créée en faveur de la Municipalité.

Le montant s'élève à 423,28\$ taxes incluses.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à payer les honoraires professionnels de l'arpenteur-géomètre, monsieur Gilles Bellemare, pour une servitude de passage sur une partie du lot 3 475 246 créée en faveur de la Municipalité.

RÉFECTION D'UN CÂBLE D'ACIER AU BARRAGE DU CHEMIN DE L'AQUEDUC

Il y a un câble d'acier qui a cédé au barrage de l'Aqueduc. Ce câble d'acier soutenait un système de pesée qui agissait à titre de contrepoids pour l'ouverture et la fermeture d'un déversoir.

Un prix a été demandé à la compagnie Wilfrid Allen pour la réparation du câble. Le prix soumis total s'élève à 9 274,00\$ taxes en sus. Le Conseil municipal trouve ce prix très élevé. Il s'interroge si la réparation ne pourrait pas être faite en régie interne!

La Municipalité projette de faire les travaux en régie interne et de réduire de beaucoup les coûts. Toutefois, avant de commander le matériel, on attend l'avis de Michel Cossette, ingénieur chez BPR.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTMAGNY

La Chambre de commerce et industrie de Montmagny est en période de recrutement de membres. Pour profiter de nombreux avantages, il en coûterait à la Municipalité la somme de 175\$ taxes en sus.

Est-ce que la Municipalité décide d'adhérer à la Chambre de commerce?

Avant de dire oui ou non à la demande, le Conseil municipal, veut rencontrer le président de la Chambre de commerce de Montmagny afin de lui demander ce que ça va apporter de plus à la Municipalité si on devient membre?

VENTE PAR LA FABRIQUE À LA MUNICIPALITÉ

Une copie du contrat concernant l'achat du presbytère par la Municipalité est remise à chacun des élus. Ce contrat a été préparé par le notaire Mario Bilodeau.

Le directeur remet également aux élus une copie de la résolution à être adoptée par le Conseil toujours concernant cette transaction.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT D'ACQUÉRIR de LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-FRANÇOIS, corporation régie par la *Loi sur les fabriques* ayant son siège social au 506, chemin Saint-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0 (ci-après appelée * la Fabrique +), libre de toute hypothèque publiée ou non, redevance, priorité ou charge quelconque et avec possession à la date de l'acte notarié, l'immeuble suivant, savoir:

Désignation

Un terrain sis et situé en la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, MRC de Montmagny, connu et désigné comme étant le lot **QUATRE MILLIONS CENT CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE-SIX (lot 4 105 746)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, circonscription foncière de Montmagny.

AVEC BÂTISSSES dessus construites, circonstances et dépendances.

Adresse civique: 506, chemin Saint-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

QUE dans le but d'assurer à la Fabrique que l'immeuble vendu ne serve pas à des activités contraires à l'enseignement de l'Église catholique, notre corporation accorde à ladite Fabrique une servitude réelle et perpé-

• tuelle de non-usage consistant en une interdiction pour notre corporation d'opérer sur l'immeuble vendu un débit de boisson, un lieu de présentation de spectacles à caractère érotique et dégradant et toute autre activité devant public pouvant être jugée contraire à l'enseignement de l'Église catholique.

• QUE, dans le but d'assurer la circulation entre l'ancien presbytère et l'église et ainsi permettre aux usagers de la Fabrique, de notre corporation ainsi qu'aux propriétaires d'immeubles situés au nord-ouest de l'immeuble vendu à notre corporation d'avoir accès au chemin public :

• - d'acquérir de la Fabrique une servitude réelle et perpétuelle de passage, à pied et par tout mode de locomotion, sur une lisière de terrain étant une partie du lot 4 105 747 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny, d'une superficie de 67,5 mètres carrés.

• - d'accorder à la Fabrique une servitude réelle et perpétuelle de passage, à pied et par tout mode de locomotion, sur une lisière de terrain étant une partie du lot 4 105 746 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny, d'une superficie de 28,6 mètres carrés.

• QUE, dans le but de permettre à la Fabrique d'aménager, maintenir, entretenir et remplacer au besoin un escalier et un trottoir se trouvant en partie sur l'immeuble vendu, notre corporation accorde à la Fabrique une servitude réelle et perpétuelle de passage, à pied, dans une lisière de terrain étant une partie du lot 4 105 746 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny, d'une superficie de 11,8 mètres carrés.

• QUE cette acquisition soit faite avec la garantie légale quant aux titres de propriété, mais aux risques et périls de notre corporation et à l'exclusion de toute garantie quant à la qualité de l'immeuble.

• DE FAIRE cette acquisition pour le prix de **CENT MILLE DOLLARS (100 000 \$)** en acompte duquel une somme de **CINQ MILLE DOLLARS (5 000 \$)** est versée à la Fabrique. Quant au solde, soit la somme de **QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE DOLLARS (95 000 \$)**, notre corporation s'engage à le payer en dix (10) versements annuels, égaux et consécutifs de **neuf mille cinq cents dollars (9 500 \$)** chacun, dont le premier deviendra dû et exigible dans un (1) an de la date de signature de l'acte de vente notarié et les autres successivement le même jour de chaque année jusqu'à parfait remboursement.

• Ladite somme de quatre-vingt-quinze mille dollars (95 000 \$) ne portera **aucun intérêt**. Cependant, tout versement de capital non effectué à échéance portera alors intérêt au taux de **sept pour cent (7%)** l'an.

• QUE, pour garantir le paiement du solde du prix de vente, en capital, intérêts, frais et accessoires, notre corporation accorde à la Fabrique une hypothèque de premier rang sur l'immeuble vendu.

• QUE cet acte soit fait suivant tous les termes et conditions stipulés dans un projet d'acte préparé par Me Mario Bilodeau, notaire, et soumis au conseil pour étude et approbation.

• D'AUTORISER monsieur le Maire, Norbert Morin, ou le directeur général, Yves Laflamme, à signer pour et au nom de la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**, tous actes et documents requis pour ce dossier d'achat et constitution de servitudes, à accepter les clauses usuelles, à négocier tout amendement requis et à signer tout autre document nécessaire afin de donner effet aux présentes.

• DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à Me Mario Bilodeau, notaire.

• **ABRI-NEIGE DEVANT LA MAISON DE LA PAROISSE**

• La toile de l'abri-neige qui est placé à l'entrée de la Maison de la paroisse pendant l'hiver est déchirée à plusieurs endroits. Ayant déjà été rapiécée à maints endroits, le directeur croit que sa durée de vie est atteinte et qu'il faut penser à la remplacer. Voici le prix soumis par «Auvent M.C.»:

1 porte rideau	60" x 78"	85,00
1 passage	60" x 154"	405,00
1 fenêtre	27" x 142"	120,00
1 descente	60" x 56"	295,00
		905,00
	TPS	45,25
	TVQ	71,27
	TOTAL:	1 021,52\$

⊗ CONSIDÉRANT QUE la toile de l'abri-neige devant l'entrée de la Maison de la paroisse est déchirée à maints endroits;

⊗ IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

⊗ APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

⊗ ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la proposition de «Auvent M.C.» qui s'élève à mille vingt et un dollars et cinquante-deux sous (1 021,52\$) taxes incluses pour 1 porte rideau, 1 passage, 1 fenêtre et 1 descente.

⊗ **CHAMPIONNATS DU MONDE DE TRAÎNEAUX À CHIENS**

⊗ Du 16 au 25 janvier 2009, l'International de traîneau à chiens de la rivière Daaquam sera l'hôte des Championnats du monde de traîneau à chiens.

⊗ La petite municipalité de St-Just-de-Bretenières (825 habitants) va recevoir durant 10 jours quelque 400 coureurs en provenance des 5 continents et 2 500 chiens.

⊗ À l'heure actuelle, les délégations de la Jamaïque, de la Suède, de la Norvège, de la Finlande, de la France, des États-Unis et du Canada ont déjà confirmé leur participation. D'autres vont s'ajouter.

⊗ La viabilité de cet événement repose sur un appui massif des partenaires du milieu et une bonne connaissance du projet.

⊗ Est-ce que la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud est prête à devenir un de leurs partenaires?

⊗ IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

⊗ APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

⊗ ET RÉSOLU QUE l'implication de la Municipalité va se limiter à publiciser gratuitement l'événement dans le journal local l'Écho de St-François.

⊗ **TRAIN BRUYANT ET COQ CHANTANT**

⊗ Des citoyens m'ont demandé si on pouvait essayer de faire arrêter de crier les trains du CN la nuit. C'est désagréable et accentué quand évidemment les fenêtres sont ouvertes.

⊗ Des citoyens m'ont demandé si on pouvait faire taire un coq qui fait ses vocalises très tôt le matin.

⊗ **Train bruyant**

⊗ Des démarches vont être entreprises auprès du CN afin de faire cesser cette pratique. C'est un processus de longue haleine car St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud a déjà fait une telle demande et avant d'en arriver à un résultat, ça a pris presque deux ans.

⊗ **Coq chantant**

⊗ Une lettre a été envoyée par l'inspecteur municipal au principal intéressé, le 30 juillet dernier, l'avisant de déplacer son coq à un endroit plus discret.

⊗ **CHAÎNES DE RUE**

⊗ Suite à la construction de nouvelles résidences, il va y avoir de la chaîne de rue à faire dans la rue Garant et sur le chemin Morigeau.

⊗ Plus précisément, 112 mètres de chaînes de rue sont à faire cette année. Un prix a été demandé à un entrepreneur pour de la bordure coulée:

⊗ Les Fondations B.A.F.: 21\$ du mètre; Préparation du terrain - non inclus; Béton - non inclus; Remblai - non inclus

⊗ Le Conseil municipal veut regarder s'il serait moins dispendieux de mettre de la bordure pré-fabriquée. Le tout pourrait être fait en régie interne.

⊗ Une décision finale sera prise à la prochaine séance régulière.

⊗ **MINISTÈRE DE LA CULTURE**

⊗ Monsieur Monténégro du ministère est venu sur les lieux afin de voir les réparations à effectuer à la Maison de la Paroisse et au Pavillon Bédard. Monsieur Monténégro veut une estimation de coûts en provenance d'un

entrepreneur. En ce qui concerne la peinture, il veut également une estimation d'un peintre.

Est-ce que la Municipalité est d'accord avec cette demande?

CONSIDÉRANT QUE les bâtiments sur le site historique de St-François-de-la-Rivière-du-Sud ont besoin d'un entretien régulier afin de conserver leur cachet unique;

CONSIDÉRANT QU'il y a une demande obligatoire à suivre quand une demande d'aide financière est adressée au ministère de la Culture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à faire venir un peintre en bâtiment et un entrepreneur général afin d'obtenir des estimations de coûts plus précises pour les travaux envisagés.

QUE ces estimations de coûts soient par la suite acheminées à monsieur Bruno Boisvert au ministère de la Culture.

LA MINISTRE DES TRANSPORTS (à titre informatif)

Pour l'amélioration de son réseau routier municipal, la ministre des Transports, madame Julie Boulet, accorde à la Municipalité une subvention de 40 000\$ échelonnée sur trois années budgétaires.

Le premier versement sera de 16 000\$ en 2008-2009. Le deuxième versement sera également de 16 000\$ et il sera acheminé pendant l'exercice financier 2009-2010. Finalement, la dernière tranche de la subvention, soit 8 000\$, sera versée en 2010-2011.

Les travaux autorisés devront être terminés en partie le 31 mars 2009, date limite pour soumettre les pièces justificatives des travaux effectués.

Varia

- Abri-neige

Les opératrices de l'usine d'eau potable demandent un abri neige à l'entrée principale de l'usine d'eau potable. L'hiver dernier, souventes fois, elles ont dû pelleter assez longtemps avant de pouvoir entrer dans l'usine. S'il y avait eu urgence, ça aurait pu avoir des conséquences fâcheuses. Est-ce que la Municipalité est ouverte à cette demande?

La réponse est oui. On demande au directeur de se faire faire un prix et de le soumettre pour approbation lors d'une prochaine assemblée.

Période de questions

Il est question de vitesse excessive sur le réseau routier local et particulièrement sur le chemin de la Rivière du Sud. Donc, on demande une surveillance policière accrue.

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à vingt et une heures.

Adopté unanimement

Norbert Morin, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

PROVINCE DE QUÉBEC
LES LOISIRS ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY INC.



COMPTES PAYÉS EN JUIN 2008

Alphonse Lamonde inc., réparation brûleur à l'huile, tuyaux +pièces	5611,39
Bureautique Côte Sud enr., fournitures de bureau	22,95
Centre de service François Côté enr.:	
Pièces et changement de code	188,22
5 clés	53,62
Christine B. Cauffopé, remb. factures terrain de jeux	241,84
Daniel Corriveau, lettrage panneau Vélothon 08.....	14,54
Dépanneur Ultra, factures diverses	75,00
Dépanneur Ultra, factures diverses	36,39
Distribution Steeve Blais, papier hygiénique, déodorant.....	37,23
Dominique Marois, remb. factures:	
Vélothon	357,13
Frais déplacement 210 km.....	94,50
Hydro-Québec:	
Électricité.....	451,63
Climatisation.....	105,07
Laurent Bouffard Sports:	
Housse de toile solaire.....	1103,95
Accessoires de piscine	24,72
Accessoires de piscine	4,41
Léonie Lapointe, remb. factures:	
Terrain de jeux	29,13
Frais déplacement 125 km	138,10
Frais déplacement 125 km	56,25
Ministre des Finances,	
ajustement de l'augmentation de la capacité de la salle des Loisirs.....	194,35
Pétrole J.M.B. inc., huile à chauffage	230,00
Priscilla G. Pelletier, remb. factures:	
Piscine.....	752,32
Frais déplacement 40 km	32,23
Frais déplacement 40 km	18,00
Productions Hugues Pomerleau inc., acompte show «Knock Out» Foire au Village.....	50,23
Proludik, dépôt 25% pour location jeux gonflables Foire au Village	451,50
Société Coop agr. Riv. Du Sud, factures diverses	534,75
Telus Québec, service & interurbains	283,26
Tentes et chapiteaux S.P., acompte location chapiteau Foire au Village.....	160,08
Vidéotron, câble	1500,00
Vidéotron, câble	42,61
TOTAL:.....	11 823,15\$

DÉPÔTS EFFECTUÉS EN JUIN 2008

Location de salle	556,57
Inscription au terrain de jeux	880,00
Badminton.....	37,50
Lunch	30,00
Contribution municipale	10 000,00
Remb. facture du Gym Santé.....	22,53
Vélothon 2008.....	410,50
Bar.....	661,70
Commandites Foire au Village.....	225,00
Gratifications.....	0,81
Financement Terrain de jeux – Allô-Stop	554,72
TOTAL:.....	13 379,33

PROVINCE DE QUÉBEC
LES LOISIRS ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY INC.

**M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S**

COMPTES PAYÉS EN JUILLET 2008

Coop Rivière du Sud, factures diverses - matériel d'entretien	1 008,54
Bernier imprimeurs, dépliants + cartes – Foire au village.....	903,00
Bibliothèque du Rocher, 24 cartes de membre	8,40
Boucherie Richard Morin, épicerie.....	286,94
Bureautique Côte-sud:	
Fournitures de bureau	102,56
Cartouche d'encre noire.....	41,75
Cartons, bracelets – Foire au village	149,98
Commission scolaire Côte du Sud, 1er versement taxes	460,49
Croix-Rouge canadienne, carnets et écussons	79,95
Distribution Steeve Blais, matériel d'entretien.....	178,25
Dominique Marois, remb. factures:	
Remb. facture SAQ.....	92,60
Matériel cuisine	193,71
Foire au village	205,04
Cellulaire juillet – août 2008	70,00
Frais déplacement (290 km)	136,30
Éco-Parc des Etchemins, activité terrain de jeux.....	697,65
Éducazoo, démonstration d'animaux – terrain de jeux.....	520,50
Hydro-Québec, électricité.....	519,23
Jean Morin, remb. facture - radios	1 605,09
Jean-David Vien, percussionniste invité – terrain de jeux	395,01
John Meunier, kit pour test de chlore.....	50,00
Karen Nicole, remb. inscription terrain de jeux.....	238,38
Karine La Charité, remb. inscription terrain de jeux	115,00
Laurent Bouffard Sports inc., chlore.....	115,00
Leclerc, activité terrain de jeux.....	134,32
Léonie Lapointe, remb. factures:	648,00
Matériel pour terrain de jeux	286,20
Frais déplacement 330 km.....	152,60
Ministre des Finances, 2 permis de réunion (Foire au village).....	438,80
Molson Canada, bière	150,00
Municipalité St-François, 4e versement taxes	539,69
Priscilla G. Pelletier, remb. factures piscine	1 017,63
Revenu Canada, remises du 01-04 au 30-06-08	28,86
Revenu Québec, remises du 01-04 au 30-06-08	807,78
Robert Corbin & Fils, entretien annuel unité de climatisation Trane	1 679,93
Solaris Productions inc., activité «Le petit pirate» – terrain de jeux	485,64
Telus Québec, service et interurbains	1 123,11
Ultra dépanneur St-François, facture diverses:.....	351,81
Vidéotron, câble.....	52,93
Village Vacances Valcartier inc., journée plein air – terrain de jeux.....	42,61
TOTAL:.....	882,18
TOTAL:.....	15 859,01\$

DÉPÔTS EFFECTUÉS EN JUILLET 2008

7 tables 5 à 7 – Foire au village	770,00
Abonnements à la piscine	1 315,00
Bar.....	574,00
Commanditaires terrain de jeux	925,00
Contributions municipales	20 000,00
Cours de natation	2 560,00
Inscriptions terrain de jeux	6 991,00
Location de salle	282,18
Pacte rural no 2 (projet pilote terrain de jeux).....	2 500,00
Remb. TVQ du 01/04 au 30/06/08.....	799,72
Subvention du gouvernement du Canada Dév. Ressources humaines	1 786,00
TOTAL:.....	38 502,90



Les Petites annonces de L'Écho

Places disponibles en garderie

Réservez votre place pour cet automne, à temps plein ou à temps partiel, située dans les rues neuves. Reçu fourni. Cours RCR. Renseignements: Sylvie Simard 259-2903.

LES FONDATIONS



9191-4333 Québec Inc. RRQ 8335-8254-56

Bruno Forgues, propriétaire Tél.: 418-259-2709
 Téléc.: 418-472-0505
 email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

8, 1^{re} Rue Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Faites comme eux, soutenez votre journal communautaire en devenant membre.

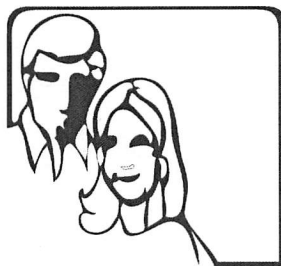
Voici les organismes et les personnes qui sont à ce jour membres de *L'Écho de Saint-François* pour l'année 2008.

Membre organisme

Le Cercle de Fermières
La Société du Patrimoine
Le Club de l'Âge d'or
La Garde Paroissiale
Comptoir d'entraide
Centre Gym-Santé

Membre individuel

Camille Laliberté
Raynald Laflamme
Nicole L. Couture
Rosaire Couture
Lorraine Lamonde
Jean Gendron
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier



Gabriel Picard
Nicole Rémillard Gendron
Ernest Lachance
l'abbé Jacques Simard
Blanche P. Bonneau
Monique Audet
Jean-Luc Couture
Simone T. Picard
Lorette Picard
Chantal Fortier
Claire Garant
Jacques Chabot
Louisette Pellerin
Simon Morin
France St-Hilaire
Denis Blais
(N): Nouveau membre ☉

C'est la rentrée : attention aux poux!



Le retour des enfants en garderie et en classe ramène toujours le même problème, celui des infestations de poux qui se propagent d'une tête à l'autre si facilement.

Si vous recevez un mot du professeur qui mentionne que votre enfant a des poux ou si vous en détectez la présence vous-même, voici ce qu'il faut faire :

- Appliquez le plus tôt possible un traitement contre les poux (vendu en pharmacie)
- Avisez l'école ou la garderie et tous les individus ayant eu un contact étroit avec la personne infestée.
- Retirez temporairement l'enfant de l'école ou de la garderie jusqu'après l'application du traitement.
- Traitez seulement les personnes atteintes.
- Passez le peigne fin, votre meilleur outil quotidien, pour détecter la présence de poux ou de lentes.
- Retirez toutes les lentes, situées sur les cheveux principalement près du cuir chevelu.
- Répétez le traitement de 7 à 10 jours après la première application.
- Ne pas utiliser de revitalisant, de shampoing 2 en 1, ni de vinaigre avant le traitement et jusqu'à 48 heures après le traitement.

N'hésitez pas à consulter votre pharmacien(ne) qui saura vous aider... comme toujours.



PIERRE MARTIN Pharmacien

542, chemin Saint-François Ouest,
Saint-François

418 259-7728

membre affilié à **Proxim**



Picard



- 2 guichets automatiques
- 3 soirs par semaine jusqu'à 19 h
- Conseillers à domicile
- www.desjardins.com
- 1 800 CAISSES

VOTRE CAISSE ACCESSIBLE PARTOUT, EN TOUT TEMPS...

En plus de nos heures d'ouverture, vous pouvez effectuer la plupart de vos transactions courantes 24 h sur 24, 7 jours sur 7 :

- par le biais des guichets automatiques et du paiement direct Desjardins
- par AccèsD au 1 800 CAISSES ou www.desjardins.com

Services courants Services conseils

	Services courants	Services conseils
Lundi	10 h à 15 h	9 h à 16 h
Mardi	10 h à 15 h	9 h à 16 h
Mercredi	10 h à 15 h	9 h à 19 h
Jeudi	10 h à 19 h	9 h à 19 h
Vendredi	10 h à 15 h	9 h à 19 h

Siège social

526, chemin St-François Ouest, case postale 160
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 3A0
Téléphone : 418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services St-Pierre-du-Sud

689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 4B0
Téléphone : 418 248-1927

www.desjardins.com/caisse-rivieresud



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud